N° 66 – JUILLET 2021

Info 12

Président : Chef d'escadrons Paul Lemaire
12 Rue de La Chapelle - 02110 Bohain-en-Vermandois
Tél. : 03.23.07.06.02 – Courriel : lp68@hotmail.fr

Secrétaire :

Brigadier-chef Philippe Gillet
13 Rue de Charme – 08140 Pouru Saint Rémy
Tél. : 03.24.29.46.01 - Courriel : gilletphil08@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe :

Madame Catherine Zanette
19 Rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.27.29.65.51 - Courriel : catherine.zanette@wanadoo.fr

Trésorier :

Maréchal des logis chef Claude Zanette
19 Rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.27.29.65.51 - Courriel : catherine.zanette@wanadoo.fr

Organisateur des cérémonies en Pays de Caux :

Brigadier-chef Raphaël Distante
8 Rue des Sapeurs – 76460 Saint-Valery-en-Caux
Tél. : 02.35.97.33.57 - Courriel : distante@wanadoo.fr

Organisateur des 12.12 en Maine et Loire

Brigadier-chef Jean-Claude Frelechoux
8 Rue de la Cirottière – 49160 Longue Jumelles
Tél. : 06.41.35.59.31 – Courriel : milord62@orange.fr

Webmestre :

Chef d'escadrons François de Guiringaud
103 Avenue Pierre Grenier – 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01.46.09.07.75 – Courriel : fdeguiringaud@gmail.com

Porte-drapeau : Brigadier-chef Jackie Dumay

Porte-drapeau suppléant : Monsieur Cyril Gillet

Commissaire aux comptes : Adjudant-chef René Petitdan

Membre du bureau : Lieutenant Patrick Gérard

SOMMAIRE

1 LE MOT DU PRESIDENT

2 LE PASSE DU 12

Histoire et passé du 12ème Régiment de Chasseurs.

3 ACTIVITES

3.1 – Activités passées :
31.1 – Saint-Valery-en-Caux.

3.2 – Activités futures :
32.1 – Dépôt de gerbe Quartier Fabert et Floing.
32.2 – Les 12.12 et assemblée générale 2021.

4 INFORMATIONS DIVERSES

4.1 – Ministère des Armées.
4.2 – Nouvelles de l'U.N.A.B.C.C.
4.3 – U.N.A.C.A.
4.4 – Nouvelles de Sedan et des Ardennes.
4.5 – Relations avec nos amis canadiens.
4.6 – Le saviez-vous ?
4.7 – Documents.
4.8 – Le mot du trésorier.

5 NOUVELLES DES CAMARADES

5.1 – Nouvelles adhésions.
5.2 – Changements d'adresse.
5.3 – Nos joies.
5.4 – Nos peines.
5.5 – Nouvelles des uns et des autres.
5.6 – Nostalgie. Récit du lieutenant-général Michel Maisonneuve.
5.7 – Humour.
5.8 – Annonces.

Photo couverture : Napoléon 1er et son état-major regardant défiler les grenadiers de la Garde impériale.

1 - LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Voilà dix huit mois que nous sommes confrontés à une pandémie. Elle a eu pour conséquences du fait des restrictions imposées de rendre et je le regrette beaucoup, vaines toutes velléités d'actions au sein de notre amicale. Enfin depuis quelques semaines la vaccination, les nombreux tests mais aussi l'approche de la saison estivale éloignent les affres de la mort que cette maladie provoquait à chacun d'entre-nous.

L'état décide peu à peu de lever les restrictions… espérons que ce ne soit pas qu'un feu de paille comme l'an dernier. Nous allons donc passer à l'action, j'ai décidé et je demande aux amis volontaires de m'accompagner le samedi 12 juin, 09 h 30, à Ermenouville et à 11 h au cimetière militaire de Saint-Valery-en-Caux pour honorer nos grands anciens tombés en terre normande en 1940. Je précise que la grande manifestation qui devait se tenir en 2020 dans ces mêmes lieux est reportée en juin 2022. La date définitive sera fixée en liaison avec les amis de la F.C.C.A. et l'unité d'active : le 1er Chasseurs.

J'en viens maintenant au 4 septembre 2021. Cette date a été retenue en accord avec le colonel de Mongex, commandant le 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique et Monsieur Gérard Scotto, président de l'Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique, pour rendre un hommage aux cavaliers : Chasseurs d'Afrique, Chasseurs de France, Hussards, Cuirassiers et Lanciers tombés au Champs d'honneur à Floing et à Sedan le 1er septembre 1870. Le déroulement de cette journée s'établit comme suit : 09 h 45 les anciens du 12ème Chasseurs se rassembleront au Quartier Fabert pour y déposer une gerbe et se recueillir devant la stèle du régiment. Nous nous rendrons ensuite à Floing pour nous joindre à la manifestation d'hommage à la Cavalerie Française. Certes les Chasseurs d'Afrique de la division Margueritte prirent une part glorieuse dans ce combat désespéré, mais il est aussi de notre devoir de ne pas oublier ceux des autres unités de cavalerie qui au cours de cette funeste journée, se sacrifièrent dans cette fournaise.

J'ai repris contact avec le général commandant la Garde Républicaine pour obtenir son autorisation de pouvoir renouer avec notre traditionnel déjeuner 12.12 au Quartier des Célestins. J'attends sa réponse. Pour les Sedanais et les Pays de Loire (Saumur), la date du déjeuner est fixée au 12 décembre. Bravo aux organisateurs. A noter que l'assemblée générale 2021se tiendra au cours du déjeuner du 12.12 à Sedan.

Vous prendrez connaissance au sein de ce bulletin du projet du maire de Sedan sur le devenir du Quartier Fabert. J'ai adressé dernièrement une lettre à Monsieur Herbillon, maire, pour lui faire part de mon souci concernant le devenir de la stèle et de l'EBR ? J'attends sa réponse, vous serez avertis dès que possible…

Vous remarquerez que nous ne pouvions passer sous silence le Bicentenaire. Vous trouverez quelques documents des Grouchy père et fils qui commandèrent le 12ème Chasseurs en 1792 pour l'un et 1815 pour l'autre et notamment Waterloo.

Je vous fais part comme il se doit de nombreux documents qui me sont transmis par l'U.N.A.B.C.C. ; vœux d'autorités, Saint Georges mais aussi sur les remous suscités par le

rapport Stora sur l'Algérie et enfin, un article du grand avocat Le Borgne sur la '' Tribune des généraux ''.

Gardons la tête froide, nous ne sommes pas au bout des polémiques, n'oublions pas que 2022 sera une année électorale, mais aussi, le soixantième anniversaire des accords d'Evian…

La disparition de notre vice-président Michel Stirnemann m'attriste beaucoup et laisse un vide au sein du bureau qu'il conviendrait de combler.

J'ai le privilège d'entrer dans ma neuvième dizaine, je suis en assez bonne santé, je ne manquerai pas un jour de mourir comme disait le grand homme. Je suis voué à la recherche d'un vice-président et prie les volontaires à se déclarer.

Trois anciens ont été rappelés à Dieu ces derniers mois. Monsieur Pierre Guillaume, le brigadier Joël Deloffre, le capitaine Christian Doré. Prions pour eux et demandons au tout Puissant de leur accorder le repos éternel.

Nous nous inclinons une fois encore devant les victimes du terrorisme islamiste, des trafiquants et de tout ce monde de dévoyés qui gangrènent notre beau et cher pays !

Bonnes vacances à toutes et tous !

Vive la France !
Et par Saint-Georges ..... Vive la Cavalerie !
et par Murat ..... Vive le 12ème !

Chef d'escadrons Paul Lemaire

2 - LE PASSE DU 12

Histoire et passé du 12

Les de Grouchy père et fils
anciens du 12ème Régiment de Chasseurs à cheval

Nous connaissons tous ces quelques vers de Victor Hugo relatant la bataille de Waterloo, 18 juin 1815, parlant de l'empereur Napoléon 1er : Ce vers est tiré du poème ‘’L'expiation", paru en 1853 dans Les Châtiments ‘’.

‘’ *Soudain joyeux, il dit Grouchy ! c'était Blücher !* ‘’

Le maréchal de Grouchy, un nom associé pour toujours à cette grande et funeste bataille qui décida du sort de la France.

Chef d'escadrons Paul Lemaire.

Emmanuel de Grouchy (1766 - 1847)

L'année 1766 voit naître le futur maréchal Grouchy, issu d'une vieille famille normande grâce à laquelle il côtoie durant son enfance une partie de la haute société politique et intellectuelle de l'époque.

Le jeune marquis embrasse la carrière militaire et il est officier aux gardes du corps lorsqu'éclate la Révolution. Le jeune soldat adhère avec enthousiasme aux idées nouvelles, raison pour laquelle il démissionne de son poste dans l'armée royale.

De brillants états de service.

Face à la menace des coalisés sur la France, Grouchy décide de reprendre du service en 1791. Il est fait colonel de hussards au sein de l'armée du centre, prend le commandement du 12ème Chasseurs à cheval en 1792. Il intègre par la suite l'armée des Alpes puis participe à la répression en Vendée en tant que général de division sous es ordres du général Hoche.

En 1796, Grouchy participe à un épisode méconnu de l'histoire militaire de la Révolution : la tentative de débarquement en Irlande pour soutenir les Irlandais contre l'Empire britannique. Le débarquement est un échec. Après cette expédition peu glorieuse, le futur maréchal est envoyé en 1798 à l'armée d'Italie où il participe courageusement à la bataille de Novi : il y est blessé quatorze fois avant d'être fait prisonnier ! Après un an de captivité, il est affecté dans l'armée de réserve et participe à la victoire de Moreau à Hohenlinden, le 3 décembre 1800.

Un cavalier impétueux.

Le fait d'avoir servi Moreau, général impliqué dans un complot contre le Premier Consul, lui vaut d'être temporairement disgracié par Napoléon. Il revient en grâce au début de l'Empire et participe à la campagne de 1805 contre les troupes austro-russes sous les ordres de Marmont. Il reprend du service en 1806 et participe avec sa division de cavalerie à la poursuite des débris de l'armée prussienne après la bataille d'Iéna.

À la tête de ses cavaliers, il s'illustre tout particulièrement lors de la campagne de 1807, et se couvre de gloire à la bataille d'Eylau. Il fait partie de la fameuse charge ‘’ des 80 escadrons ‘’. Sur les 4 000 hommes de cette charge légendaire, il en revient seulement 1 200 ! Grouchy et ses cavaliers s'illustreront également quelques mois plus tard à la bataille de Friedland.

La bataille d’Eylau.

En récompense de ses services, il reçoit le titre de comte d'Empire et se voit affecté en Espagne en 1808. Alors fait gouverneur de Madrid, il combat énergiquement l'insurrection madrilène du 2 mai. En 1809, il quitte l'Espagne et s'illustre à la tête de ses cavaliers à la bataille de Wagram (5-6 juillet 1809). Ses talents de commandant de cavalerie sont tels qu'il est nommé, pendant la campagne de Russie, à la tête d'un corps de cavalerie de plus de 10 000 hommes !

Grouchy s'illustre lors de la bataille de la Moskowa (7 septembre 1812) et combat avec ardeur durant toute la retraite de Russie où il est chargé de mener un combat d'arrière garde. Ses talents de cavalier sont tels qu'il est mis à la tête de l' ‘’*escadron sacré’’*, rassemblement de tous les officiers encore valides chargés d'assurer la protection de l'Empereur.

Après cette campagne, souhaitant prendre la tête d'un corps d'infanterie, il s'offusque du refus de l'Empereur qui veut le garder à la tête de la cavalerie, rôle dans lequel il excelle. Par signe de désapprobation, il se retire sur ses terres, mais ce grand patriote demande à reprendre du service lorsqu'il voit les armées alliées menacer la France en 1813. Il est alors commandant en chef de la cavalerie de la Grande Armée et se bat avec sa fougue habituelle lors de la campagne de France où il est grièvement blessé.

La bataille de la Moskowa

Le déshonneur dans la plaine de Waterloo… ?

Le 1er mars 1815, Napoléon est de retour de l'île d'Elbe. L'armée se rallie à lui ainsi que de nombreux grands officiers. Grouchy, fidèle parmi les fidèles, se rallie à l'Empereur et lui propose ses services. Il est alors fait ‘’ *Maréchal d'Empire ‘’* (le dernier de l'épopée napoléonienne).

Le nouveau maréchal dirige un corps d'armée lors de la campagne qui s'ouvre face aux armées anglo-prussiennes en Belgique. Après la victoire de Ligny (16 juin 1815), où les forces françaises culbutent l'armée prussienne, Grouchy est chargé avec ses 33 000 hommes de poursuivre les 40 000 Prussiens et de les empêcher de rallier l'armée anglaise, commandée par le duc de Wellington.

La mission est délicate et Grouchy, en militaire discipliné, s'attache trop aux ordres. Alors qu'à Waterloo, Napoléon a besoin de renforts, pour mener ses troupes à la victoire, Grouchy,

malgré le bruit de la bataille, décide de ne pas enfreindre ses ordres. Pourtant, le bruit des canons à seulement quelques kilomètres de sa position devraient l'amener à prendre l'initiative de rejoindre l'Empereur. Il reste sourd aux suppliques de ses généraux et officiers.

Son retard, ses hésitations, entraînent la chute de l'Empire et la nouvelle abdication de Napoléon. Proscrit par le roi à la seconde restauration, Grouchy s'exile aux États-Unis. Il ne reviendra en France qu'en 1821 et s'éteindra sous la monarchie de juillet, en 1847. Sa carrière militaire restera toujours entachée par sa responsabilité dans l'une des plus grandes défaites de l'histoire française.

Alphone de Grouchy (1789 - 1864)

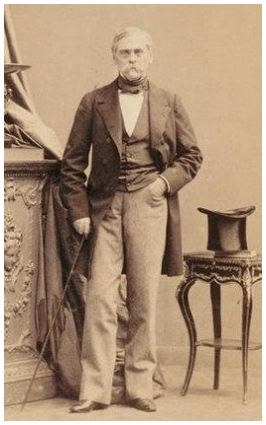

Fils du maréchal de Grouchy, il fut admis à l'École militaire de Fontainebleau le 20 août 1806, il partit pour la grande armée le 9 novembre suivant, et, quelques jours après (15 novembre), fut nommé sous lieutenant au 10ème Dragons. À partir de cette époque, il ne cessa pas de faire campagne.

Blessé à Eylau, lieutenant en 1807, puis aide de camp de son père, envoyé à l'armée d'Espagne en 1808 et blessé de nouveau à la prise de Madrid, il revint à Wagram où il chargea brillamment avec le 7ème Dragons, et reçut en récompense la croix de chevalier de la Légion d'honneur (9 juillet 1809) et le grade de capitaine (17 juillet suivant). Après avoir fait la campagne de 1810 en Espagne et celle de 1811 en Allemagne, il fut nommé (3 juin) chef d'escadrons et attaché à l'armée dirigée contre la Russie. Blessé à la Moskowa et à Viazma, il prit part, après la retraite, à la campagne de Saxe et se distingua à Bautzen, où il gagna la croix d'officier de la Légion d'honneur et le grade de colonel ; il commanda alors le 19ème Chasseurs à cheval à l'armée d'Italie.

La bataille de Bautzen

À Waterloo, il chargea les carrés anglais à la tête du 12ème Chasseurs que son père avait commandé en 1792, et fut encore une fois blessé.

À la seconde Restauration il fut mis en non-activité et en demi-solde. Cependant, du 16 février 1827 au 2 novembre 1828, il présida le conseil de révision du Cantal. Admis à l'activité après 1830, colonel (3 août) du 3ème Chasseurs à cheval, il fut élu, le 28 octobre 1830, député du collège de département de l'Allier ; mais il échoua, le 5 juillet 1831.

Maréchal de camp du 2 août précédent, et commandeur de la Légion d'honneur, il resta en disponibilité, sur sa demande, d'octobre 1834 à novembre 1837, puis commanda les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

Membre du comité de cavalerie le 21 décembre 1838, il fut mis à la tête d'une brigade de cavalerie légère sur la frontière du nord-est (1839) et nommé inspecteur de la cavalerie en 1840, en France, puis, de 1841 à 1844 et de 1846 à 1848, en Algérie.

Lieutenant-général le 28 avril 1842, il commanda, le 3 mars 1848, la 3ème Division militaire à Bordeaux. Le département de la Gironde le nomma représentant du peuple à l'Assemblée législative, le 13 mai 1849 ; il siégea parmi les conservateurs.

Grand-officier de la Légion d'honneur le 10 décembre 1849, il fut nommé sénateur du Second Empire le 26 janvier 1852 ; il défendit la dynastie, et fut promu grand-croix le 31 décembre 1862. Il mourut le 21 août 1864 à Paris et fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise

&&&

BICENTENAIRE

Le 5 mai 1821, Napoléon Bonaparte en exil depuis octobre 1815 s'éteignait à Longwood sur l'île de Saint-Hélène (atlantique sud).

L'île de Saint-Hélène

Inhumé sur l'île dans la vallée des géraniums (vallée de la tombe), sa dépouille devait être exhumée en 1840, puis ramenée en France par le prince François Ferdinand d'Orléans, prince de Joinville et fils du roi des français Louis Philippe.

L'Empereur repose depuis comme chacun sait, à l'hôtel des Invalides. Son vœu est donc exaucé.

Le tombeau à l'hôtel des Invalides

« Je veux que mes cendres reposent à Paris sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé ». Mais à l'occasion du bicentenaire de sa mort, il n'est pas inutile de rappeler les derniers jours de Napoléon en France après la malheureuse défaite de l'armée française à Waterloo le 18 juin 1815.

Waterloo

Après deux courtes haltes à Charleroi, puis à Laon, il rentre précipitamment à Paris à l'Elysée le 21 juin 1815. Il subodore que les chambres et Fouche sont à la manœuvre pour lui refuser sa demande de lui accorder '' une dictature temporaire ''. Refusant de tenter un coup d'état, il abdique au profit de son fils 4 ans, Napoléon II ; douce illusion Fouche négocie en sous-main avec les anglais la capitulation de Paris et le retour des Bourbons…

Risquant de tomber aux mains de Louis XVIII où de Blücher, il prend la route de l'exil le plus rapidement possible non sans avoir toutefois fait une étape à la Malmaison, la résidence du bonheur perdu… du 25 au 29 juin. Joséphine sa première épouse y est décédée quelques mois auparavant. Le 29 juin, pressentant le danger, il décide de gagner Rochefort qu'il atteint le 3 juillet.

Espérant gagner les Etats-Unis d'Amérique, plusieurs projets étaient élaborés mais une escadre britannique bloquant la côte et les sauf-conduits lui étant refusés, il gagne au plus vite l'île d'Aix son dernier asile français.

Il adresse alors au prince régent d'Angleterre dont ce dernier est incapable d'en apprécier la grandeur la lettre suivante :

« Altesse Royale,

En but aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique et je vais comme Themistocle m'asseoir sur le foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis ».

Ile d'Aix, 13 juillet 1815 – Napoléon.

Le lendemain 14 juillet, l'Empereur déchu est reçu par le capitaine anglais du Bellorophon qui vogue aussitôt vers l'Angleterre.

A Plymouth, la mer était chargée de barques remplies de curieux et d'admirateurs poussant des hourras, agitant des mouchoirs quand sur le pont apparaissait l'Empereur…

Mais le pouvoir anglais n'a qu'une hâte : éloigner Napoléon. Il décide de le déporter à Saint-Hélène. Il embarque sur le Northumberland qui l'emporte vers une île perdue dans l'Atlantique sud. Il découvre Saint-Hélène le 16 octobre 1815. Il devait y séjourner jusqu'à sa mort le 5 mai 1821.

L'accompagneront dans sa captivité : le maréchal Bertrand et madame, le comte de Las Cases, le général Montholon et madame et le jeune général Gourgaud.

Les derniers jours de Napoléon (Octave Aubry)

Les jours de Napoléon ont-ils été abrégés par son supplice ? (5 ans et six mois de captivité). La question a été passionnément controversée. Il ne me semble pas d'après les études les plus sérieuses et les plus récentes que l'Empereur ait contracté à Saint-Hélène l'hépatite dont son autopsie montre qu'il fut atteint. Le teint livide de Napoléon durant la campagne de France et les cent jours aussi bien que son empâtement depuis 1810, montrent qu'il souffrait déjà de troubles fonctionnels du foie. Comme sa mère, qui avant la révolution avait fait le voyage de Vichy, comme aussi la plupart de ses frères et sœurs. Cependant, il n'est pas douteux que les restrictions stupides apportées à sa liberté, l'inaction qui en résulta, l'incoercible dégoût qu'il prit dès lors de toutes choses ont notablement aggravé son état.

On y voit y ajouter les fréquents accès de paludisme, endémique alors à Saint-Hélène. Pourtant ce n'est pas de l'hépatite qu'il est mort. C'est l'ulcère probablement cancéreux qu'il tenait de son père et dont deux de ses sœurs, Pauline et Caroline sont mortes elles aussi.

Il y aurait succombé sans doute aux Tuileries comme à Longwood. Mais son évolution a été incontestablement hâtée par l'extrême humidité du climat. Elle a été hâtée aussi par la dépression morale qui accabla l'Empereur.

Mal alimenté, encore affaibli par ses bains torrides, Napoléon fut en outre déplorablement soigné. Aucun des médiocres officiers de santé qui l'assistèrent, depuis O'Méara jusqu'à Antommarchi et Arnott, ne reconnut son mal. Lui seul eut la prescience. C'est pourquoi il insista aux derniers temps pour qu'on l'ouvrit, afin que son fils plus tard pût tenter de se prémunir contre une hérédité qu'il redoutait.

A partir du 10 avril 1821, il ne quitte plus guère son lit. Il y rassemble ses forces pour établir son testament. Cet acte qui va lui demander un effort épuisant de près de huit jours, qu'il dicte d'abord à Montholon, puis recopie de sa main en s'appliquant pour que son écriture soit mieux lisible, est au premier chef une œuvre politique, son dernier bulletin, le plus admirable de tous. C'est aussi une œuvre profondément humaine. Il y inscrit un souvenir ému vers ses vieux soldats et vers la France.

Enfin, il y témoigne d'une gratitude touchante envers tous ceux qui l'ont aidé, qui se sont dévoués pour lui. Avec une véritable anxiété, il force les replis de la mémoire, repasse une dernière fois sa vie, se demandant si parmi les corses de sa jeunesse, les représentants du siège de Toulon, les compagnons d'Egypte, les amis du Consulat, les généraux et les ministres de l'Empire, il n'a oublié personne qu'il doive reconnaissance. C'est peut-être ce qu'il a de plus beau dans la vie de Napoléon, cette lente plongée dans les jours défunts pour obliger, récompenser ceux qui l'ont aimé et servi…

Il laisse des vous particuliers à tous les membres de sa famille, même à Marie-Louise, dont il affecte jusqu'au bout d'ignorer la conduite et à qui il recommande leur fils par quelques mots poignants. Il répartit les sommes dont il peut disposer à Saint-Hélène et en France entre ses compagnons de captivité. Il en attribue la plus grosse part à Montholon, au détriment de Bertrand… Il reçoit l'extrême-onction de l'abbé Vignali, par un sincère retour vers la religion de son enfance, mais aussi par prévoyance politique afin de favoriser l'avenir de son fils, dont il n'a jamais désespéré.

Toute la journée du 5 mai 1821, dans le salon où on l'a transporté, il demeure inconscient, secoué par le hoquet. De minute en minute, les français qui sont tous venus, jusqu'aux enfants Bertrand, entourer son lit attendent la fin. Dans l'après-midi, la respiration de l'agonisant s'espace, devient presque imperceptible. Point de tempête comme on l'a prétendu ; il fait beau et chaud. Par les deux fenêtres à demies-ouvertes on aperçoit la principale forteresse de l'île, High-Knoll et l'océan, que glace la lumière. Soudain le coup de canon quotidien qui annonce le crépuscule fait

trembler les vitres. Le soleil s'enfonce dans la mer. Le docteur Antommarchi se penche alors vers le lit. Sans une contraction, sans un soupir, l'Empereur a expiré. Il est cinq heures cinquante et une minute.

Ainsi est mort, dénué de tout, le plus grand homme que le monde ait connu depuis César. Sur son petit lit de camp, entouré des français en larmes, des anglais maintenant respectueux, il reposait calme avec sur sa bouche pâle une sorte de sourire innocent et léger. Il avait retrouvé son visage de Premier Consul.

Mort de Napoléon 5 mai 1821

La vallée de la tombe

Cette vallée fut le lieu de la première inhumation de Napoléon de 1821 à 1840. Sa dépouille fut ensuite rapatriée en France, à la demande de Louis-Philippe, pour être inhumé aux Invalides. Étendue sur une superficie de 14 hectares et nommée '' vallée du Géranium '' par Napoléon, son nom est devenu '' la vallée de la Tombe '', parfois appelée dans certaines sources anciennes '' vallée du Tombeau ''.

Napoléon avait exprimé le souhait que, si son corps ne pouvait pas être ramené en France, qu'il soit enterré près d'une source à laquelle était puisée l'eau qui était apportée à Longwood. La tombe, entourée d'une grille en fonte, était recouverte de trois dalles tumulaires. Jusqu'en 1840, douze soldats anglais se relayaient pour surveiller la tombe dans une guérite aménagée à cet effet.

Les Français voulaient faire graver sur la dalle '' Napoléon '', mais Hudson Lowe, le gouverneur de l'île, exigea qu'il fût inscrit '' Napoléon Bonaparte ''. Ce différend aboutit à ce que la dalle restât nue, et elle l'est encore aujourd'hui.

Il y fut enterré, là où il avait l'habitude de se promener au milieu des arbustes de géraniums pour aller visiter le docteur Kay (médecin de la Compagnie des Indes orientales anglaises) et Richard Torbett (commerçant et principal fournisseur de Longwood). Il baptisa d'ailleurs lui-même cet endroit la Vallée du Géranium. Il apprécia tellement l'eau de source de la vallée qu'il réclama qu'on lui servit cette eau à Longwood.

Lorsque la famille Bertrand quitta Hutt's Gate, il ne vint plus dans la vallée du Géranium, mais cinq ans plus tard, il s'en souvint alors qu'il rédigeait son testament et s'en confia à Bertrand : *« … dans le cas où des ordres auraient été donnés pour que mon corps restât dans l'île, ce que je ne pense pas, faites-moi enterrer à l'ombre des saules où je me suis reposé en allant vous voir à Hutt's Gate, près de la fontaine où l'on va chercher mon eau tous les jours »*.

En 1830, au moment de la chute de Charles X, l'épouse du gouverneur de l'île, Lady Dallas, francophile et libérale, fit planter en symbole de l'amitié franco-britannique autour de la tombe de Napoléon douze cyprès en l'honneur des douze premiers maréchaux d'Empire.

Maison de Longwood

Napoléon à Sainte Hélène

Napoléon son dernier palais sauvé de la ruine

&&&

Napoléon dans les Ardennes

En tant que Premier consul ou Empereur, Napoléon est venu à plusieurs reprises dans les Ardennes. Il aurait même pu être le précurseur de la fusion des communes de Charleville et Mézières.

Napoléonville-en-Ardenne ou Napoléonville-sur-Meuse.

Le 8 novembre 1811, Napoléon est à Givet. La Meuse est en crue. Il traverse le fleuve grâce à une barge construite par vingt prisonniers anglais. Deux jours plus tard, il est accueilli à Charleville par le préfet Joseph Frain. Celui-ci, visionnaire, '' lui propose alors d'unir les deux villes de Charleville et Mézières pour donner à la nouvelle capitale ardennaise le nom de Napoléonville-en-Ardenne ou Napoléonville-en-Meuse '', raconte l'historien Gérald Dardart. L'unification des deux villes ne se fera pas et il faudra attendre 1966 pour voir naître Charleville-Mézières.

Les '' fusils Charleville '' équipent les soldats de l'Empire.

La cité de Gonzague abrita, durant longtemps, une manufacture d'armes, sur l'actuelle place de Nevers. C'est là que fut produit, notamment, le fameux '' fusil Charleville '', à compter de 1777, qui sera fabriqué à plus de deux millions d'exemplaires. Il sera utilisé (parfois avec des

améliorations) par tous les fantassins de l'armée napoléonienne sur les différents Champs de bataille. Sa portée de 250 mètres et sa robustesse en firent une arme très prisée.

Un legs aux Ardennes.

C'est à Sainte-Hélène que Napoléon 1er rédigea ses mémoires mais aussi ses dernières volontés. Il légua, à cette occasion, une partie de sa fortune aux Ardennes, lesquelles se virent octroyer une dotation dont le conseil général décida d'affecter la rente à la création en 1854 de neuf lits '' Napoléon ''. Il s'agissait d'accueillir dans les cinq hospices de département, les vieillards (anciens militaires, fonctionnaires ou personnes sans revenus).

De Givet à Rethel en passant par Charleville.

Venu de Namur, le Premier consul est présent entre le 5 et 9 août 1803 dans les Ardennes. Il commence les 5 et 6 août par Givet. Le 7 août, il arrive à Charleville avec son épouse Joséphine. Un bal est donné à l'hôtel de ville de Mézières mais, trop fatigués, ils n'y assistent pas. Un arc de triomphe avait pourtant été construit en leur honneur sur place ! Le lendemain, il visite les ateliers de la manufacture d'armes de Charleville. Pour l'anecdote, le maire de l'époque lui remet six pétitions pour notamment obtenir la construction d'un manège, la démolition du dôme de la Porte de France, la construction d'un tribunal de commerce pour Charleville et Mézières ou encore le curage de la Meuse en plusieurs endroits jusqu'à Givet. ***Son parcours ardennais l'amènera à Sedan. Il sera à l'origine de la création de la place Turenne***. Le 9 août 1803, il repart vers Paris mais ne s'arrête pas à Rethel alors que les habitants avaient mis les petits plats dans les grands !

Place Turenne vers 1830.

Napoléon, ce grand amateur de champagne.

« Je ne peux vivre sans champagne. En cas de victoire, je le mérite, en cas de défaite, j'ai en besoin ». Rien ne peut mieux résumer les rapports de l'Empereur au nectar local. Dès 1801, le nom du Premier consul apparaît dans les livres de comptes de la célèbre maison Moët & Chandon. C'est le début d'un rapport privilégié entre la Maison impériale et le champagne sparnacien. Les voyages de l'Empereur dans la région seront ponctués de visites chez Moët & Chandon comme en témoigne une plaque de marbre, datant du 26 juillet 1807 : '' Rentrant en France, après la signature du traité de Tilsit, le Grand Empereur des Français parcourut ces caves sous la conduite de M. Jean-Rémy Môet ''.

Deux ans plus tard, revenant victorieux d'Autriche, Napoléon passe à nouveau chez son fournisseur de champagne préféré à Epernay, le 26 octobre 1809. Nul doute que ce soir là, l'Empereur avait mérité son champagne. Les liens entre Jean-Rémy Moët et Napoléon se resserrent à tel point qu'en 1814, le directeur de la maison de champagne reçoit l'Empereur chez lui après la libération des villes de Reims et d'Epernay, assiégés par les troupes russes. Lors de cette visite, Napoléon 1er détache de sa poitrine la croix de la Légion d'honneur et l'épingle sur l'habit de son hôte avec ces mots : *« Prenez cela. Je veux récompenser dès aujourd'hui vos loyaux services comme administrateur, et surtout ce développement admirable que vous avez su donner, en France comme à l'étranger, au commerce de nos vins »*.

En 1869, à l'occasion du centenaire de la naissance de Napoléon, Moët & Chandon lancera l'emblématique cuvée Moët Impérial, toujours produite par la maison à ce jour.

Source : Journal '' L'Ardennais'' du 05 mai 2021

3 - Activités

3.1 - Activités passées :

Samedi 12 juin, l'assouplissement des restrictions a permis de nous retrouver cette année plus nombreux autour de la stèle du 12ème Chasseurs à Ermenouville. Etaient présents Monsieur Seigneur maire, les anciens et sympathisants du 12ème Chasseurs.

Ensuite une cérémonie s'est déroulée au cimetière de Saint-Valery-en-Caux en présence de Monsieur le maire. Une évocation historique des événements de 1940 fut prononcée par le président, le chef d'escadrons Paul Lemaire. Elle fut suive d'un dépôt de gerbe et d'une vibrante '' Marseillaise ''.

A l'issue, un hommage fut rendu au colonel Labouche et à ses hommes, dont le lieutenant Dorange du 12ème Chasseurs à la stèle avenue des belges.

Stèle d'Ermenouville

Cimétière de Saint-Valery-en-Caux

Stèle Labouche

<u>NDRL</u> : Merci au B/C Distante pour les photos.

3.2 - Activités futures :

32.1 - Dépôt de gerbe Quartier Fabert :

Le 4 septembre prochain, précédent les cérémonies de Floing, le président déposera une gerbe à 09 h 45 au Quartier Fabert.

32.2 - Les 12.12 :

Au vu des nouvelles dispositions concernant la crise sanitaire, nous portons à votre connaissance que l'assemblée générale 2021, se fera lors du déjeuner du 12.12 à Sedan.

Un bulletin réponse est joint concernant les différents 12.12 à transmettre au secrétaire avant le 20 novembre 2021.

Bien vouloir transmettre le bulletin réponse pour le 12.12 à Saumur directement au brigadier-chef Jean-Claude Frelechoux.

4 - Informations diverses

4.1 - Ministère des Armées :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

Voeux du chef d'état-major des Armées

Mesdames, Messieurs,
Présidents d'associations,
Chers anciens, chers amis,

La situation sanitaire et les contraintes qui l'accompagnent ne m'auront pas permis de vous recevoir comme j'ai plaisir à le faire chaque année pour vous adresser mes vœux.

Je le regrette d'autant plus qu'en cette période difficile, il et plus précieux que jamais de pouvoir s'appuyer sur la solidarité, l'exigence de mémoire et la fraternité d'armes, qui constituent les qualités premières de vos associations.

Avant de me plier bien volontiers à la coutume qui consiste à dresser un bilan de l'année écoulée, afin de mieux nous projeter vers les défis des douze prochains mois, je tiens d'abord à saluer la mémoire des militaires morts en service en 2020. Parmi eux, onze sont morts pour la France. J'inclus bien sûr dans cet hommage les deux soldats de l'armée de Terre morts pour la France le 2 janvier dernier au Mali.

Vous le savez et sans doute mieux que quiconque, notre engagement au service de la France exige parfois le sacrifice consenti de notre propre vie et nous éprouvons dans notre chair et dans notre esprit tout le poids de cet engagement.

Su le plan des opérations, l'année 2020 aura évidemment été marquée par la crise COVID. En dépit de circonstances difficiles, les armées ont su répondre aux attentes des pouvoirs publics mais aussi et surtout aux attentes des Français. C'est l'ensemble des armées et services qui se sont engagés dans l'opération Résilience. Dans le même temps, le service courant et en particulier les activités de préparation opérationnelle ont été assurés, au prix d'un effort collectif que je tiens à souligner.

Au Sahel, le renfort décidé par le président de la République lors du sommet de Pau nous a permis d'obtenir des succès tactiques et opératifs tout à fait remarquables. Nous avons ainsi pu renforcer les dynamiques de '' sahélisation '' – accroître le rôle des forces de sécurité locales et d'européanisation – obtenir l'engagement à nos côtés de nos alliés européens. Bien sûr, nous le savons bien, ces succès ne suffiront pas à résoudre l'équation complexe du Sahel, qui bien au-delà de la seule action militaire, relève également de la politique, de la gouvernance et du développement.

Dans le reste du monde, qu'il s'agisse de la crise avec la Turquie, des opérations Irini ou Agenor, de notre engagement au Levant, la France a réagi, elle a pris ses responsabilités. Dans ces moments de crise et d'incertitude, le président de la République une fois encore a pu s'appuyer sur les armées, instrument extraordinaire à sa disposition pour le service de la France.

Enfin, nos armées ont maintenu les postures permanentes de sûreté aérienne et maritime et augmenté leur engagement dans l'opération Sentinelle, déployant jusqu'à 7 000 militaires au moment des multiples attaques terroristes survenue l'an dernier.

Sur un plan plus organique, l'année 2020 a aussi été marquée par des succès remarquables et que je considère d'ailleurs comme essentiels. Nous avons vu l'aboutissement de l'ambition fixée il y a plus de trois ans lorsque j'ai pris mes fonctions de chef d'état-major des armées : stopper le processus de banalisation et d'instrumentalisation des armées à l'œuvre depuis quinze ans et replacer celles-ci au cœur du ministère, en leur donnant les moyens de leur action.

En particulier, nous nous sommes appliqués à restaurer le principe de subsidiarité, indispensable, pour notamment redonner aux chefs d'état-major d'armée les marges de manœuvre et les moyens de leur action.

La nouvelle politique de rémunération des militaires a été finalisée et va entrer en vigueur en 2021, avec pour ambition la reconnaissance des spécificités du statut militaire.

Après cette année bien remplie, nous voilà maintenant pleinement lancés dans l'année 2021, qui s'annonce également riche en termes de défis à relever et d'obstacles à franchir.

Si l'intensité de la crise sanitaire devrait aller décroissant, ses effets ne disparaîtront pas de sitôt. Il nous faut donc porter une attention particulière à cette période sensible où les vulnérabilités sont nombreuses. Ainsi, les conséquences de la crise sur les finances publiques fragilisent l'ensemble de la construction de la loi de programmation militaire 2019-25. L'actualisation de cette loi, qui constituait déjà un défi de taille, ne doit surtout pas devenir un obstacle dans le processus de réparation et de modernisation de nos armées.

A ce titre, l'annonce par le président de la République le 19 janvier dernier à Brest du maintien de l'effort de remontée en puissance, dans les conditions prévues jusqu'en 2023 par la loi de programmation militaire, constitue une excellente nouvelle. Quelle que soit l'issue de cet exercice d'actualisation, j'estime qu'il nous faut garder en tête le fait que nous bénéficions d'un effort inédit avec cette loi de programmation.

En bande sahélo-saharienne, le dispositif de l'opération Barkhane est appelé à évoluer. A ce stade, il est encore difficile de dire de quelle manière cela va se faire. Dans tous les cas, notre engagement aux côtés des pays du Sahel est appelé à perdurer. Il en va de la stabilité de la région, bien sûr, mais aussi de la sécurité de la France et de l'Europe.

Enfin, il est important de bien mesurer que 2021 est la dernière année avant la prochaine élection présidentielle. Vos associations constituent plus que jamais un relais essentiel au sein de la société et je sais pouvoir compter sur vous pour expliquer sans relâche les enjeux de la défense et l'importance de poursuivre nos efforts de restauration de la singularité militaire, garante de l'efficacité de nos armées.

Dans son livre *Espérer pour la France,* le Compagnon de la Libération Hubert Germain donne une magnifique définition de la fraternité d'armes. Elle est selon lui un sentiment indescriptible, une complicité dans le don que les combattants font d'eux-mêmes pour la réussite d'une entreprise qui les dépasse.

C'est sous le signe de cette fraternité d'armes que vos associations œuvrent, sans relâche, pour entretenir le souvenir, honorer la mémoire de nos morts, soutenir nos blessés et accompagner les familles touchées dans leur chair et dans leur âme.

Je vous souhaite à tous, très sincèrement, une excellente année 2021. J'y associe naturellement vos familles, ainsi que tous les membres de vos associations. Je vous prie de leur transmettre l'expression de ma profonde gratitude pour leur action au service des hommes et des femmes de la communauté militaire.

Le général d'armée François Lecointre
chef d'état-major des armées.

42 - Nouvelles de l'UNABCC :

42.1 - Voeux du Président de l'UNABCC :

Le regard naturellement fixé sur cette année 2021 qui commence, ne doit pas empêcher un coup d'œil sur le chemin parcouru pendant une année 2020 si particulière.

Elle a été particulière, bien sûr, par la crise sanitaire et économique qui a touché tous les pays de la planète dont certains, comme le nôtre, très lourdement. Nos vies quotidiennes, familiales, sociales, professionnelles en ont souvent été bouleversées ; de nombreux événements ont dû être annulés, reportés ou aménagés.

Fidèle à l'esprit cavalier, l'Ecole et nos régiments, l'UNABCC et nos associations, ont fait face !

Pour les régiments, c'est d'abord en continuant à mener à bien les missions qui leur ont été confiées, ici ou là-bas, en payant parfois le prix du sang comme nos camarades du 1er REC et du 1er RHP récemment au Mali.

Pour l'Union et les associations, c'est plus modestement en maintenant les activités mémorielles et associatives prévues, chaque fois que cela était possible, tout en les aménageant dans le cadre réglementaire fixé par les autorités. L'annulation en plein confinement et plusieurs manifestations de la Saint-Georges, en particulier aux Invalides, puis de commémorations importantes, a été difficile.

Nous avons pu en revanche tenir un CA '' innovant '', par correspondance, au mois de juin et, surtout, nous retrouver '' physiquement '' pour ce moment de cohésion qu'ont été les journées de la Cavalerie avec le 10 octobre à Paris plusieurs assemblées générales, dont celle de l'UNABCC, puis le lendemain la messe de la Cavalerie à la cathédrale Saint-Louis des Invalides et le lunch à l'Ecole militaire.

L'année 2020 a également été particulière pour l'UNABCC puisque le général d'Anselme a souhaité passer le témoin après onze années de président dont il doit être légitimement fier. Le 10 octobre dernier, j'ai ainsi eu l'honneur d'être élu pour lui succéder. Je tiens à le remercier une nouvelle fois et à lui rendre hommage pour son engagement personnel et pour tout ce qu'il a apporté à l'Union et plus largement à la grande famille de la Cavalerie. Il est désormais l'un de nos présidents d'honneur.

Nous avons la chance d'avoir une Arme qui conjugue Avenir et Traditions, engagée pleinement dans les missions d'aujourd'hui, riche de son histoire et du passé glorieux de ses belles subdivisions d'arme. La cohésion de l'Arme que nos anciens et nos prédécesseurs ont su construire est également un bien précieux et une force ; il nous appartient de la conserver, voire de la parfaire.

C'est pourquoi, ayant bien en mémoire les objectifs que l'UNABCC s'est donnés dans ses statuts, je fais totalement miens ces slogans que le général d'Anselme a rappelés à la fin de son rapport moral lors de l'AG du 10 octobre :

« Assurer l'unité de la grande famille de la Cavalerie » ;

« Garder un lien très étroit avec l'Ecole de Cavalerie et les régiments ».

Je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2021. Je souhaite qu'après les difficultés de 2020, elle vous apporte de belles satisfactions personnelles, familiales et professionnelles.

Je nous souhaite de revenir à une '' allure '' plus habituelle et d'avoir à nouveau l'opportunité de nous retrouver, les yeux dans les yeux, pour nos rendez-vous traditionnels.

J’espère en particulier avoir plaisir de saluer un bon nombre d’entre vous à l’occasion de la Saint-Georges qui doit normalement tenir en format national à Saumur.

« ET PAR SAINT-GEORGES, VIVE LA CAVALERIE ! ».

Général de corps d’armée (2s) Bernard de Courrèges d’Ustou
Président de l’UNABCC

& & &

<u>NDLR</u> : Reçu au secrétariat le 02 avril dernier, le mail ci-dessous :

« Messieurs les administrateurs de l'UNABCC,
Messieurs les Présidents de fédération, d'amicale ou d'association de l'UNABCC, messieurs les délégués régionaux,
Le GCA (2s) B. de Courrèges a souhaité que vous ayez connaissance de la lettre écrite par le général (2s) H-J Fournier président de SOLDIS-Algérie au journal Le Monde suite au dernier article paru dans ce journal concernant la guerre d'Algérie.
Le Président m'a donc demandé de vous transmettre le mail du GAR (2s) Dary avec le texte du Gal Fournier en PJ.
Respectueusement et cordialement
LCL (er) B. Lagrange
Délégué général UNABCC ».

Chers amis,
Voici un peu plus d’une semaine, le quotidien ‘’ Le Monde ‘’ consacrait une double page sur les viols commis par l’armée française durant la guerre d’Algérie.
A ma demande, le général Fournier, Président de SOLDIS, qui, lors d’une de nos dernières rencontres, avait présenté son association, a tenu à réponde au directeur de ce journal, en faisant preuve de beaucoup de pudeur et de discernement.
Je vous invite à diffuser cette lettre au sein de vos associations respectives, pour informer vos adhérents, tout en veillant à ne pas susciter de polémique, forcément inutile…
Bien fidèlement à chacun de vous !.
Gal B. DARY
Président du CNE

&

Le 25 mars 2021

Le général (2S) Henry-Jean Fournier
Président de SOLDIS ALGERIE

à monsieur Jérôme FENOGLIO
directeur du journal Le Monde
80 Boulevard Auguste Blanqui
75707 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je viens de prendre connaissance de l’article publié, sous la signature de Mme Florence BEAUGE, dans votre édition du Journal LE MONDE du jeudi 18 mars 2021.

Cette lecture évoque en moi un autre tabou, glissé sous le tapis depuis près de 60 ans et qui ne devrait pas manquer d'éveiller également la compassion de l'auteur et de vos lecteurs : celui des militaires et des civils portés disparus durant la guerre d'Algérie, y compris après le '' cessez-le-feu '', et dont les corps n'ont jamais été rendus à leurs familles.
En tant que président de l'Association pour la mémoire des militaires porté disparus en Algérie (SOLDIS ALGERIE), je souhaite porter à votre connaissance une autre souffrance toujours vivace, mais malheureusement ignorée des médias : celles des familles et des amis de ces disparus dont on ne sait ce qu'ils sont devenus. Seuls de rares témoignages de quelques-uns, libérés ou évadés durant la guerre, permettent de mesurer le calvaire de ces hommes et femmes après qu'ils ont été capturés ou enlevés. Et l'on imagine aisément leur sort en examinant les photos des quelques corps parfois retrouvés, atrocement mutilés, défigurés, meurtris et abandonnés aux bêtes sauvages.
Dans ce douloureux cortège, je pourrais vous présenter le cas de tel ou tel, promené de douar en douar et livré à la vindicte des foules (elles-mêmes agissant sous la menace) pour être finalement '' exécuté '' en étant, par exemple, pendu par les pieds à un arbre.
Je pourrais aussi évoquer la mémoire de cette épouse de gendarme, enlevée avec ses deux très jeunes enfants alors qu'elle circulait en voiture avec son mari, au lendemain des accords d'Evian et dont on a retrouvé le corps dépecé, à côté de ses enfants au crâne fracassé.
Je pourrais évoquer le cas de ce sous-officier, à Oran, préparant son déménagement, le 5 juillet 1962, enlevé sous les yeux de sa fille de 15 ans, elle-même poursuivie par une foule en furie et n'échappant que de peu à un sort que l'on devine.
Je pourrais évoquer le cas de cette assistante sociale militaire, enlevée alors qu'elle se rendait dans un village et que l'on n'a jamais revue…
Je pourrais évoquer le cas de ce jeune médecin militaire, enlevé dans une embuscade alors qu'il revenait, sans escorte, d'un village dans la montagne, où il avait porté assistance à quelques familles.
Je pourrais évoquer aussi le cas de ces nombreux militaires français de souche nord-africaine, servant loyalement la France, parce qu'ils étaient Français et obéissant aux ordres de leur gouvernement, enlevés pendant leurs permissions dans leurs familles, avant d'être '' condamnés '' pour trahison et de subir des sévices que la pudeur interdit d'écrire dans un journal tel que le vôtre.
Je pourrais dire tout cela et bien plus encore, puisque ce sort tragique a concerné, durant cette guerre, un millier de militaires portés disparus et 1 700 civils disparus, hommes, femmes et enfants confondus. Leurs parents, souvent morts de chagrin, ne sont plus là pour susciter votre compassion, mais vous pourrez sans peine imaginer la souffrance morale qu'ils ont pu endurer durant toutes ces années. Leurs enfants, pour ceux qui en avaient eu, n'ont reçu aucune aide, ni morale, ni matérielle, ni même psychologique. Ils vivent toujours aujourd'hui dans ce silence de l'oubli qui fait de la disparition un drame pire que la mort, car celle-ci est une certitude. Ils sont morts une première fois, de façon violente et brutale, après leur disparition ; puis ils sont morts une deuxième fois, de façon lente et inexorable, avec le temps de l'incertitude et de l'espoir toujours déçu ; et par votre écrit, à la fois partiel et partial, vous les faites mourir une troisième fois, mais cette fois, dans l'oubli !
Quant aux rares rescapés revenus de cet enfer où le taux de mortalité des prisonniers a été plus élevé que dans les pires camps des autres guerres, ils disparaissent à nouveau aujourd'hui, un à un, sans que personne n'évoque les souffrances morales et physiques endurées et que, régulièrement, aux alentours du 19 mars, certains s'acharnent à réveiller en ajoutant à leur détresse et à un traumatisme vieux de 60 ans, des accusations qu'ils n'ont jamais vu portées à l'encontre de leurs bourreaux.
Mais, si vous le souhaitez, je peux vous fournir les informations nécessaires à la manifestation de cette vérité historique qui comporte de multiples facettes et où tous les torts ne sont pas forcément toujours dans le même camp.
Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie à :

- Madame Florence Parly, Ministre des Armées,
- Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,

- M. le Général d'armée François Lecointre, Chef d'état-major des armées,
- M. l'Amiral Jean-Philippe Rolland, Chef d'état-major particulier de la Présidence de la République.

SOLDIS ALGERIE
Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie
15 rue Thiers 24000 PERIGUEUX
Secrétariat Tél. : 06.73.01.11.65 - soldis.algerie@orange.fr

&

Reçu le 7 avril 2021 du président de l'UNABCC :

Les cérémonies " nationales " de la Saint-Georges (messe et prise d'armes) devaient se tenir cette année à la " maison-mère ", notre école de Cavalerie à Saumur. Compte tenu de la situation sanitaire, il était déjà prévu un dispositif adapté et réduit. En tant que président de l'UNABCC, je devais vous représenter auprès du général Nimser, commandant de l'École, et des chefs de corps de nos régiments.

Malheureusement, les nouvelles mesures décidées par le gouvernement, applicables durant le mois d'avril, ont conduit le général Nimser à annuler les cérémonies de la Saint-Georges à Saumur. Sincèrement désolé, il m'a informé hier de sa décision, dont je lui ai indiqué que j'en comprenais parfaitement les raisons.

Cette année encore, nous célébrerons donc notre Saint Patron et notre fête d'arme, unis à distance.

A cette occasion, le Général commandant l'École nous adressera son ordre du jour que nous vous transmettrons.

Malgré les contrariétés du moment, je reste confiant dans l'avenir et forme le vœu que le Carrousel permette enfin à certains d'entre nous de resserrer les rangs.

Bien cordialement.
GCA(2s) Bernard de Courrèges
Président de l'UNABCC

42.2 - Comité National d'Entente :

Je crois utile de porter à votre connaissance cette lettre adressée au président de la République par le général d'Armée (2s) Dary, au sujet de l'étude confiée par le chef de l'Etat à Monsieur Stora (Mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie).

C.E. Paul Lemaire

&

COMITE NATIONAL D'ENTENTE
des associations patriotiques et du monde combattant

Le Président
president@saint-cyr.org

Paris, le 21 octobre 2020

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République Française
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Au mois de juillet dernier, vous avez souhaité confier à M. Stora, une étude au sujet de '' la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie '', dans le souci de favoriser '' la

réconciliation entre les peuples français et algérien ‘’. Or, la grande majorité des associations présentes au sein du Comité National d’Entente (CNE) avait plusieurs raisons de s’inquiéter de cette initiative : en effet, pour ces associations, votre demande s’inscrivait dans la suite des propos tenus par vous-même, alors candidat, sur la colonisation ; elle touchait un sujet sensible, qui concerne la ‘’ tragédie ‘’ de la guerre d’Algérie, qui, 60 ans plus tard n’est toujours pas apaisée ; et alors qu’il existe en France la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d’Algérie (FMGA), elle était confiée à Benjamin Stora, dont certains de ses écrits ou de ses propos avaient quelque peu terni sa réputation au sein de plusieurs de nos associations. Enfin, cette étude est en partie rattrapée par l’actualité dramatique des derniers jours en France…

Dans le souci d’apaiser et de clarifier le débat, j’ai pris contact avec lui, en ma qualité de Président du CNE ; nous nous sommes d’abord rencontrés en tête à tête, puis il a répondu favorablement à notre invitation de venir nous expliquer sa démarche, le jeudi 8 octobre dernier aux Invalides. Cette rencontre, placée sous le signe de l’écoute mutuelle, s’est très bien passée. C’est pourquoi, j’ai l’honneur de porter à votre connaissance les suggestions que le CNE se permet d’exprimer sur ce sujet sensible, ‘’ dans le but de trouver des points de passage entre nos deux pays ‘’ pour reprendre les propos de M. Stora lui-même.

- Enterrer la ‘’ guerre des mémoires ‘’, en se tournant résolument vers l’avenir : en effet, l’expérience montre que toute conversation ou tout débat dérive souvent sur la colonisation, plus rarement sur la décolonisation, mais immanquablement sur la guerre d’Algérie et son lot de souffrances dans les deux camps. Le fait de regarder résolument vers l’avenir pour bâtir des projets communs permet ‘’ d’enterrer cette guerre des mémoires ‘’ ou, éventuellement, de confier cette histoire commune à quelques chercheurs algériens et français,

- Avoir un discours apaisé, qui doit traduire une volonté commune – pour ne pas dire une bonne volonté commune – de dialoguer et de rechercher des sujets de coopération, loin de toute idéologie ; à cet égard, la commission actuelle sur les essais nucléaires peut-être un exemple concret,

- S’appuyer sur la défense d’intérêts communs en matière de politique entre nos deux pays : il existe au moins deux sujets d’actualité, où nos deux pays peuvent se retrouver : la lutte contre l’islam radical, qui fut en Algérie un combat intérieur de presque 10 années et une parole et une posture communes face aux tensions suscitées en Méditerranée Orientale et en Libye par la Turquie. Il est certain que dans ces deux domaines les forces armées et les forces de sécurité de nos pays respectifs, qui possèdent des savoir-faire avérés en matière de coopération multilatérale, auraient un rôle central à jouer,

- Faciliter le dialogue et les échanges entre nos deux communautés, ce qui pourrait se concrétiser par le respect des morts, en permettant aux harkis de se faire enterrer sur la terre qui les a vus naître, en poursuivant la réhabilitation du cimetière Saint-Eugène à Alger, ou en œuvrant ensemble pour rechercher les soldats disparus durant le conflit,

- Enfin, pour faciliter le rapprochement, on pourrait prendre une figure, à la fois légendaire et incontestée, comme parrain ou comme modèle, Albert Camus, cet écrivain français, né en Algérie et passionné par sa terre natale. Il permettrait d’apaiser les discours partisans qui abîment les relations bilatérales franco-algériennes, qui enflamment les débats au sein de notre opinion publique, et qui créent des lectures contradictoires au sein de la communauté éducative.

En vous remerciant par avance de l’intérêt que vous accordez à cette correspondance, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération, ainsi que celle des présidents des associations membres du CNE.

Fidèlement !

Le général d’armée (2s) Bruno DARY

Copie du courrier adressée à :

- Madame Florence Parly, Ministre des Armées,
- Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants,
- Général d’armée François Lecointre, Chef d’état-major des Armées,
- Amiral Jean-Philippe Rolland, Chef de l’état-major particulier du Président de la République.

Reçu le 23 avril 2021 mail ci-dessous :

Messieurs les Administrateurs de l'UNABCC,
Messieurs les Présidents des amicales et associations,
Messieurs les Délégués régionaux,

Le Général de Courrèges souhaite à chacun une Bonne Saint-Georges malgré la dispersion et l'éloi -gnement.
Très cordialement,
B. de Courrèges

Le président vous transmet également le mail ci-dessous du général Nimser, commandant les EMS et l'école de cavalerie et vous trouverez en pièce jointe son ordre du jour pour la Saint Georges.

Messieurs les officiers généraux,
Messieurs les chefs de corps de la cavalerie (blindée)
Chers Anciens et amis de l'école de cavalerie,

Depuis mon dernier courrier de fin 2020, les écoles militaires de Saumur étaient portées par l'espoir de pouvoir nous réunir ce 23 avril autour de Saint Georges. A mon grand regret et après avoir bataillé pour maintenir notre fête d'arme, les dernières directives sanitaires m'ont imposé de l'annuler, n'entachant cependant en rien notre détermination et notre pugnacité. Anticipée depuis l'été 2020, nous travaillons donc désormais à la préparation du Carrousel 2021, autre fête de famille des EMS à laquelle nous espérons bien pouvoir vous associer. En dépit des difficultés réelles que la période nous impose pour organiser de telles activités et loin de vouloir m'attarder dessus, je veux simplement profiter de la solennité de Saint Georges pour vous donner quelques nouvelles de nos chères écoles.
En avant, calmes et droites, les EMS traversent cette période avec rigueur et pragmatisme. La totalité des formations de cursus du domaine blindé a pu être maintenue de manière à participer au meilleur niveau, au bon fonctionnement et aux ambitions de l'armée de Terre. Pour exemple, les lieutenants de la division d'application viennent d'achever leur séjour de 3 semaines aux EAU et aux FFDJ, et un exercice d'une semaine avec matériels majeurs dans la région de Suippes vient de se terminer pour le CFCU (futurs commandants d'unités) et les FS2 (futurs chefs de peloton).
Nous y sommes particulièrement sensibles, notamment en vue des opérations actuelles ou à venir.
Elles œuvrent par ailleurs à l'accueil du projet Scorpion dans nos murs ; les travaux relatifs aux infrastructures ont débuté pour un an au quartier Michon, à proximité de celles actuellement destinées au Leclerc.
Parallèlement à cela, les écoles militaires de Saumur conduisent avec la délégation du patrimoine et les autorités locales une réflexion visant à regrouper physiquement et valoriser nos musées. Le démarrage de ce projet d'envergure place d'emblée notre pôle muséal au cœur des enjeux locaux de demain et s'accompagne d'une autre étude sur le carrousel. Si l'édition 2021 devrait être conduite sur le même modèle qu'il y a deux ans, nous envisageons pour 2022 un carrousel rénové d'appuyant sur l'expertise de professionnels qui travaillent déjà pour la défense. Là encore, notre objectif est bien de maintenir cet évènement désormais historique de Saumur tout en réduisant l'empreinte pour les armées.
Comme vous le voyez, la « crise » actuelle n'a en rien entamé notre potentiel et croyez bien que nous travaillons à faire vivre et rayonner la cavalerie ; je déplore seulement de n'avoir d'autre choix que ce courrier pour vous associer à la vie de votre école. Soyez assuré de notre indéfectible attachement.
Dans l'attente de pouvoir vous accueillir de nouveau dans notre belle école, nous vous confions à la garde de Saint Georges.

Et par Saint Georges, vive la cavalerie !
Général Alexandre Nimser.
Commandant les écoles militaires de Saumur et l'école de cavalerie

ECOLES MILITAIRES DE SAUMUR

ECOLE DE CAVALERIE

ORDRE DU JOUR N° 12

Officiers, sous-officiers, brigadiers chefs, brigadiers, trompettes et cavaliers, d'active et de réserve, personnel civil des écoles militaires de Saumur et des régiments de cavalerie, chers anciens de l'union nationale de l'arme blindée cavalerie – chars et de l'association nationale des officiers de réserve de l'arme blindée cavalerie, alors que la situation sanitaire tend à affecter durablement notre vie quotidienne et nous empêche hélas d'entretenir une saine et essentielle cohésion, Saint Georges, patron des cavaliers, traditionnellement fêté le 23 avril, se rappelle fort heureusement à nous !

Erigé aux XIIe – XIIIe siècles comme l'un des quatorze Saints Auxiliaires, son invocation est populairement reconnue pour aider les fidèles à conserver la foi et les protéger contre les épidémies récurrentes… coïncidence étonnante avec la période que nous traversons. Arrêtons-nous donc quelques instants pour l'honorer comme il se doit !

Saint Georges vit le jour au IIIe siècle en Cappadoce, au cœur de l'actuelle Turquie. Il embrassa très tôt la carrière des armes et devint officier de l'armée romaine. Persécuté pour sa foi chrétienne, il fut emprisonné puis livré à de nombreux supplices auxquels il survécut miraculeusement. Il finit par être décapité, vraisemblablement en l'an 303. Vénéré pour son héroïsme et son idéal chevaleresque, il est généralement représenté à cheval terrassant le dragon, symbole de la victoire du Bien sur le Mal ; la légende racontant quant à elle, qu'il délivra une ville terrorisée par un dragon qui dévorait des jeunes filles…

Devenant la suite le Saint patron de tous les cavaliers, son évocation est pour nous l'occasion de se rappeler les valeurs chevaleresques qu'il incarne. Dans l'exercice de notre métier, elles sont plus que jamais d'actualité et fondent aussi notre singularité de cavalier.

L'audace tout d'abord. Celle du chevalier autrefois, du cuirassier ou du hussard hier, chargeant face à l'inconnu et pourtant conscient qu'il pouvait y laisser sa vie. Celle du poilu de 1914 à cheval ou à pied dans la boue des tranchées. Audace dont il faut encore faire preuve aujourd'hui sur nos théâtres d'opération face à un risque, certes moins perceptible mais toujours bien présent. Audace et courage pour les chefs que vous serez demain : courage de dire, courage d'assumer, courage de commander.

La courtoisie ensuite, valeur importante et qui pourtant se perd. Elle témoigne de la bonne éducation militaire. Elle nous invite à l'attention aux autres. C'est la politesse, le savoir-vivre et l'élégance. Parfois raillés par les autres armes sur ce sujet, sachons entretenir aussi cette qualité !

L'honneur enfin. Et c'est sans doute la plus importante des trois. C'est la loyauté envers son chef, la fidélité aux ordres reçus, la transparence, l'éthique au combat et l'exemplarité. Mais c'est aussi le panache : c'est « le sursaut des Cadets de Saumur se battant sans espoir de victoire, pour une certaine idée de l'honneur ».

Jeunes chefs en formation à l'école de cavalerie, cavaliers en régiments ou en état-major, restons tous fidèles à ces valeurs chevaleresques intemporelles. Elles nous guident et nous animent. Elles s'appliquent à nous, comme à nos jeunes stagiaires du Partenariat Grandes Ecoles qui rejoindront dans quelques heures les régiments de cavalerie blindée qu'ils ont choisis. Profitez pleinement de cette expérience et soyez volontaires et curieux. Ce que vous découvrirez contribuera à vous façonner encore davantage, à parfaire le caractère de chacun d'entre vous et pourra vous être utile demain dans votre vie professionnelle.

Avant de vous laisser tous rêver à vos prochains engagements opérationnels de chef, guidés par l'audace, la courtoisie et l'honneur, je vous invite à vous souvenir de nos anciens : tankistes et éclaireurs de la division Leclerc en 1944, équipages de Shaffee M24 à Dien-Bien-Phu, cavaliers portés à Barkhane. Beaucoup d'entre eux y ont laissé leur vie, d'autres en portent les stigmates. Nous leur devons toute notre reconnaissance et le soutien à leurs proches. Ils permettent à nos familles de vivre aujourd'hui encore dans un pays en paix.

Et par Saint Georges, vive la cavalerie !

A Saumur, 23 avril 2021, général Alexandre Nimser Commandant les écoles militaires de Saumur
Et l'école de cavalerie

Réponse du président :

Mon général,

J'ai bien reçu votre courrier concernant Saint-Georges et le calendrier des activités 2021 ; je vous en remercie.
Nous transmettons à tous nos camarades chasseurs l'ordre du jour n° 12 du général Nimser. Petit bémol, 5ème paragraphe : " l'audace tout d'abord. Celle du chevalier autrefois, du cuirassier ou du hussard hier, ... ". Je me permettrais d'ajouter : " du cuirassier, du dragon, du chasseur ou du hussard hier, ... ".
L'ABC ne se cantonne pas aux cuirassiers et aux hussards !
Veuillez croire, mon général, en l'expression de mes sincères et respectueusement salutations.
Chef d'escadrons Paul Lemaire
Président de l'Amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs.

& & &

Livré à votre réflexion :

Jean-Yves Le Borgne

A la fausse indignation, préférons la mesure et la raison.

C'est sans doute un luxe, voire une décadence des démocrates avancées que de s'offrir des tragédies imaginaires, des indignations factices et des polémiques vides de sens. Le tintamarre provoqué par la '' tribune des généraux '' en est l'illustration. Je ne prends pas la plume pour les soutenir, approuver leurs positions ni dire la justesse de leurs craintes. J'entends simplement leur rendre justice et dénoncer le procès en sorcellerie qu'on leur intente pour avoir dit ce qu'ils n'ont pas dit et formulé des menaces qu'ils n'ont jamais brandies. Car il n'y a dans leur propos ni appel à l'insurrection, ni annonce de putsch, ni rêve de pronunciamento.

On parle de bruit de bottes, on oppose l'armée aux valeurs démocratiques, mais on prend soin d'ignorer l'hommage rendu '' à ceux qui, quelles que soient leurs couleurs de peau, ont servi la France ''.

Quel humaniste s'indignera de cet universalisme de la citoyenneté puisé dans le service du pays ?

On les dit racistes et fascinants sans s'arrêter à leur affirmation que '' chaque français, quelle que soit sa croyance ou sa non croyance, est partout chez lui dans l'hexagone ''. Cette absence de distinction selon les races ou les religions est un propos républicain dont il faut leur donner acte.

On peut, certes, ne pas partager leur vision pessimiste de l'avenir. Mais ils sont loin d'être les seuls à dénoncer '' des hordes de banlieue '' et '' des territoires soumis à des dogmes contraires à notre constitution ''. C'est un ministre de la majorité présidentielle qui, il y a peu, disait publiquement sa crainte qu'on passe d'une cohabitation côte à côte à un positionnement face à face.

Admettons un instant qu'ils exagèrent la menace, mais accordons-leur qu'ils ne parlent de guerre civile que comme d'un malheur qui pourrait nous échoir et non comme d'une fracture qu'ils appelleraient de leurs vœux. Ils soulignent seulement que, lorsque les grands affrontements surviennent, c'est à eux que l'Etat fait appel. Ils mettent en garde contre une explosion sociale qui ne laisserait à l'Etat républicain d'autre recours que '' l'intervention de leurs camarades d'active ''

qu'on enverrait se battre et mourir pour sauvegarder les valeurs de notre civilisation. Loin d'appeler à cette apocalypse, ils enjoignent aux politiques d'agir pour qu'elle n'advienne pas.
Ils disent aussi leur détestation de l'islamisme politique comme des black blocs. Sont-ils les seuls ? Ils ont du mal à admettre les théories décoloniales et la soudaine haine qui frappe les héros d'hier qui sont leurs grands anciens. Peut-on leur tenir rigueur d'un étonnement devant cette brutale inversion des valeurs et les excès auxquels elle conduit ?

D'ailleurs, peu importe leur préférence pour l'ordre, leurs affinités avec les conquérants du passé et la peur qui les étreint qu'on voue bientôt aux gémonies l'idée de patrie. Je ne veux entrer, je l'ai dit, dans ces polémiques et moins encore dans une quelconque récupération politicienne.

Ma seule intention est que s'élève une voix pour dire et combattre l'injustice ; ma seule pensée est qu'on les lise avec sincérité, qu'on ne leur fasse pas un procès inique et qu'on se souvienne que, comme ils le rappellent, ils savent le moment venu tout donner pour la France.

Jean-Yves Le Borgne
Ancien vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris
Source : Journal '' Le Figaro '' du 03 mai 2021

42.3 - Calendrier :

UNABCC **22/04/2021**

CALENDRIER V2 DES ACTIVITES 2021

MOIS	DATE	OBJET/LIEU	Pilote	OBS.
Janvier				
Février	18	**Réunion bureau UNABCC 10h30-13h00**	**UNABCC**	web
Mars	24	**Réunion CA UNABCC 10h30-13h00**	**UNABCC**	web
Avril	16	Commémoration Berry au Bac (au 501RCC) St Georges à Saumur annulée le 6 avril	FDCC-501RCC par le Gal EMS	Effectif limité !
Mai	? ?	*ORP-JAUCHE* : annulé par les belges *MONCORNET ???*	.	
Juin	16 19 19 ?	*St Valéry en Caux : annulé, reportée 2022* **Réunion bureau UNABCC (10h30-13h00)** *Journée des blessés de l'Armée de Terre ?* Journée "Hommage aux anciens de 1940" *Cérémonie MONTSUZAIN ???*	**UNABCC** EC – UNABCC ? Amicale 4°RH Asso ACB AUBE	Lieu? ou web ? Paris? – Saumur A Saumur Avec 501RCC
Juillet	14 17 17 matin	Fête Nationale Carrousel de Saumur Remise des prix du Challenge de BOISSIEU	EC EC-UNABCC	Répétition le 16 Fond L -ANORABC
Aout				
Sept.	4 8 - 9 **22** **27 ou 28**	FLOING *si conditions sanitaires le permettent !* Congrès FNAM à NANCY **Réunion CA** puis **bureau** pour JC **10h30-15h** **Réunion mise au point JC**	UNACA-FCCA FNAM **UNABCC** **UNABCC**	1°RCA UNABCC Lieu ? ou web ?
Oct.	**2** **3** **4** 22	**AG UNABCC et AG Fédérations** **JC : Messe + Lunch + Ravivage** **Colloque** Adoubement des Lieutenants à Saumur	**UNABCC** **UNABCC –EC** EC EC	Vincennes Paris Vincennes ?
Nov.	11	Commémoration 11 novembre		
Déc.	5	*Cérémonie AFN Quai Branly ?*	SGA - DPMA	

2020-21 Vacances scolaires : PARIS = Hiver : 13 au 28 février 2021 – Printemps : 17 avril au 2 mai 2021
SAUMUR = Hiver : 20 février au 7 mars 2021– Printemps : 24 avril au 9 mai 2021
TOUTES ZONES = Noël 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021– Eté du 7 juillet au 31 août 2021

ELECTIONS : départementales et régionales déplacées : 20-27 juin 2021 ?

NOTA –EC :

1- *Séminaire des nouveaux CdC 21-24 juin*
2- *Journées des blessés AdT 19/6 à Paris ??? et une activité aux EMS date à préciser.*
3- *Carrousel 17 juillet - répétition le 16 – Remise des prix Challenge de Boissieu le 17 matin.*
4- *Colloque le 4/10 certainement*
5- *22 octobre en principe adoubement !*

4.3 - U.N.A.C.A. :

Monsieur Gérard Scotto, président de l'U.N.A.C.A.

Une cérémonie aura lieu le 04 septembre 2021 à Floing pour rendre hommage à la Division Margueritte et aux autres unités de Cavalerie qui s'illustrèrent sur ce funeste Champs de bataille. Les horaires vous seront communiqués par mail.

4.4 - Nouvelles de Sedan et des Ardennes :

44.1 - Les cérémonies en Pays Sedanais :

* Le 08 mai, Place Nassau à Sedan, s'est déroulée la commémoration de la Victoire du 8 mai 45.

* Le 08 juin, place Nassau à Sedan, la journée Nationale d'Hommage aux '' Morts pour la France '' en Indochine et aux Morts de mai/juin 40 à la Nécropole de Floing.

* Le 18 juin, place Nassau à Sedan, l'anniversaire commémorant l'appel du 18 juin 1940.

* Le 14 juillet, fête Nationale place Alsace Lorraine à Sedan.

L'Amicale était représentée pour toutes ces cérémonies par madame Rosso Jacqueline, l'adjudant-chef René Petitdan, notre porte-drapeau le brigadier-chef Jackie Dumay, monsieur Alain Fleury et le brigadier-chef Gillet Philippe.

44.2 - Nouvelles de Sedan :

Sedan ville de garnison
La tradition vient du Moyen Age

Du moyen âge, avec 250 soldats de métiers, cantonnés au château-fort, à nos jours, avec les 1 100 hommes du 12ème Régiment de Chasseurs, Sedan a toujours vécu en parfaite cohabitation avec l'armée ; ce qui justifie à la cité de Turenne son titre de ville de garnison. La tradition militaire est solidement ancrée à Sedan et les efforts du commandement du 12ème Régiment de Chasseurs d'associer le plus souvent possible le régiment à la vie locale, cultivent cette harmonie entre le '' douzième '' et la population.

Après les compagnies bourgeoises du XVIème siècle, il y eut toujours à Sedan, à la fois des régiments d'Infanterie et de Cavalerie ; chacun avec son nom d'ancienne France : Régiment de Normandie (1681) Poitou (1726), Royal Roussillon (1777).

La vie du soldat s'organisa sous l'impulsion de Louvois ; après lui, sous la Régence, fut créé '' L'Extraordinaire des Guerres '' qui assurait au soldat la fourniture de l'armement, de l'habillement et lui donnait 6 sols 10 deniers par jour. On voyait à Sedan, beaucoup d'armes, d'uniformes, d'officiers. Le soldat traînait sa vie de garnison en garnison et portait souvent des sobriquets pittoresques.

Il faut, pour compléter le tableau de la vie militaire d'avant la Révolution, signaler l'existence à Sedan d'une école du Génie et d'Artillerie fondée en 1752 ; elle aurait cessé de fonctionner en 1767.

Mais imagine t'on qu'à la fin du XVIIème siècle encore à Sedan, la plupart des garnisons étaient logées chez l'habitant ? Il devait fournir à son hôte militaire, un lit avec des draps, l'écuelle, le pot des assaisonnements et une place au feu et à la chandelle. Une telle présence nuisait bien entendu à l'intimité des familles sedanaises.

En 1689, le conseil se laissa persuader par Vauban qui préconisait la construction de grandes casernes d'ensembles et décida malgré le mauvais état de ses finances d'en faire une. Elle fut commencée en 1691 au faubourg du Ménil où elle existe d'ailleurs toujours sous le nom de Quartier Fabert, qui abrite aujourd'hui quatre des cinq escadrons du 12ème R. CH. Il est d'ailleurs probable que ce Quartier ait été le premier construit en France. Or, ce grand bâtiment de 162 m de long sur 15 m de large, de trois niveaux, encore utilisé aujourd'hui, était insuffisant pour loger toute la garnison. En 1769, le maréchal d'Armentières, venu à Sedan avec l'intendant Calonne, convainquit la ville d'entreprendre de nouvelles casernes dans la corne de Torcy ou Sorille, un quartier à l'époque encore non bâti.

Le 20 octobre 1769, approuvant la proposition du Corps de la Draperie qui offrait d'avance 150 000 livres, le roi autorisa la ville à lever pendant 9 ans un impôt sur les eaux de vie, bière, vin, bois, foin, huile et les fers, à l'exception de ceux des forges de Haraucourt, Daigny, Givonne. La première pierre de cette caserne fut posée le 25 juin 1770. Elle s'intégra plus tard au Quartier Mac Donald, aujourd'hui fort amputé de sa vocation militaire, puisque la ville a racheté à l'armée 10 600 m², qu'elle urbanise (foyer-résidence des personnes âgées, logements HLM et une nouvelle Poste). Auparavant, ce quartier abrita de nombreux régiments dont le 28ème Dragons dissous en 1927, le 147ème R.I., (1899 – 1914) et le 347ème de Réserve qui, le 10 août 1914, quitta le Quartier pour les frontières menacées. Après la dernière guerre mondiale, le 106ème d'Artillerie qui devint plus tard le 17ème R.A.D. séjourna quelques temps au Quartier. Au lendemain de cette guerre, la caserne aujourd'hui abattue, a été habitée par des Sedanais jusqu'en 1965 attendant d'être relogés dans de meilleures conditions.

Quartier Asfeld – 147ème Régiment d'Infanterie.

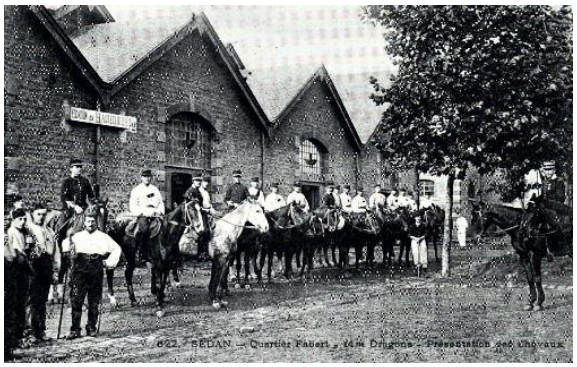

14ème Régiment de Dragons

30ème Régiment de Dragons

Mais revenons maintenant au Quartier Fabert. A partir de 1883, la construction de nouveaux bâtiments permet d'y recevoir un régiment de cavalerie. La caserne du '' Mesnil '' prend la dénomination de Quartier '' Fabert ''.

C'est un régiment de Dragons qui occupera le premier ce Quartier jusqu'en 1914. A l'issue de la première Guerre Mondiale, le 12ème Régiment de Chasseurs à cheval cantonnera dans le Quartier jusqu'en 1940.

Le 17ème Régiment d'Artillerie qui s'installera en 1952 dans ce Quartier va entreprendre les travaux de restauration et de construction nécessaires pour les personnes et les matériels de ce régiment. Les écuries sont transformées en garages pour les EBR du 1er Régiment de Hussards Parachutistes qui occupera le Quartier durant l'année 1962.

En janvier 1963, c'est le 12ème Régiment de Chasseurs recréé à Sedan qui va s'établir dans les Quartiers Fabert et Asfeld. Sous son impulsion, d'importants travaux vont être entrepris, amélioration de locaux de la troupe et surtout modernisation des installations sanitaires.

Aujourd'hui, les conditions de vie du soldat ont beaucoup évolué et, sauf à l'occasion des manifestations militaires (prise d'armes, défilés, manœuvres), le Chasseur se confond avec le civil ; il bénéficie d'un régime de permissions plus libéral, du vendredi soir au lundi matin en principe trois semaines sur quatre. A l'intérieur du Quartier, il participe à des activités socio-culturelles. Le temps des groupes de '' bidasses '' sillonnant la ville à la recherche d'une quelconque distraction est révolu ; le temps de la patrouille, qui, chaque soir, de sortie autorisée, faisait sa ronde est également dépassé. Mais la population ne manque pas une occasion de se rapprocher de son régiment ; ainsi chaque année, les '' Journées portes ouvertes du 12ème R. CH. '', connaissent un succès populaire incontestable, les prises d'armes avec, comme par exemple le 14 juillet ou le 11 novembre, la présence des engins EBR, attirent toujours la foule.

Ces engins, au nombre de 58 (engins blindés de reconnaissance) sont d'ailleurs appelés à disparaître ; ils seront remplacés par le char AMX 10 RC, un engin qui est déjà venu faire des essais de maniabilité au Quartier Fabert. L'armement comprend un canon de 105 mm et deux mitrailleuses.

Ce renouvellement de matériel entrainera une rénovation du cantonnement. Un bâtiment neuf pouvant héberger 2 à 300 hommes sera construit à Fabert, de même que s'achève la réalisation du nouveau foyer du soldat.

'' Asfeld '', qui accueille les jeunes incorporés et où ils y séjournent pendant leurs '' classes '' sera remplacé dans un proche avenir par un Quartier moderne où toutes les conditions d'hygiène et de confort seront réunies. Ces plans de modernisation font taire toutes les rumeurs d'un éventuel départ du 12ème R. CH. Vers une autre résidence. Il n'en est donc rien et pour de nombreuses années encore, Sedan sera toujours une ville de garnison.

Les régiments Sedanais du XXème siècle :

1898 – 1913	:	14ème Dragons.
1899 – 1914	:	147ème Infanterie.
1901 – 1913	:	28ème Dragons.
1913 – 1914	:	30ème Dragons.
1919 – 1939	:	12ème Chasseurs à cheval.
1920 – 1921	:	2ème R.A. – D.C.A.
1920 – 1923	:	3ème R.A.
1923 – 1928	:	106ème R.A. lourde hippomobile.
1929 – 1939	:	17ème R.A.D.
1939 – 1940	:	3ème Division de Cavalerie – 5ème Division Légère de Cavalerie.
1953 – 1956	:	17ème R.A.
1962	:	1er Régiment de Hussards Parachutistes.
		21ème Régiment de Spahis.
Depuis 1963	:	12ème Régiment de Chasseurs.

Source : Journal '' l'Ardennais ''
du 05 décembre 1978.

NDRL : Merci au lieutenant Patrick Gérard pour les photos.

Le Quartier Fabert s'envisage au futur

Depuis plusieurs mois, Didier Herbillon vante de plus en plus ouvertement le potentiel que présente le Quartier Fabert à Sedan. Tant sur le plan économique, culturel que de l'habitat. Cette

partie de la ville, devrait connaître une profonde transformation dans les années à venir. Le maire de Sedan ne cache pas non plus son enthousiasme : « Ce sera clairement l'un des projets les plus excitants de ces prochaines années ».

Le dossier n'en est qu'à ses prémices. Mais les choses commencent à se mettre en place. En premier lieu, le futur musée de Sedan. C'est acté : comme nous l'annoncions dans notre édition du 17 décembre 2019, il ne s'implantera pas sur le site de l'ex-concession Renault, avenue de Verdun. Cet équipement porté par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole sera finalement construit dans le Quartier Fabert. Là où se trouve la caserne des pompiers. Les soldats du feu sedanais auront un nouveau centre d'incendie et de secours, boulevard de l'Europe dans les années à venir. « Il y a de forte chance pour que l'actuelle caserne soit rasée », glisse au passage Didier Herbillon. Le futur musée devrait prendre sa place. Le projet a été ralenti par la crise sanitaire mais désormais « ça avance », assure le maire de Sedan. « On va lancer les opérations de conception. Nous avons remis en place la commission scientifique ». S'il en est une pièce maîtresse, le futur musée ne représentera toutefois qu'une partie du projet de transformation du Quartier Fabert. Didier Herbillon insiste : « Ce sera une opération à tiroirs. Le déplacement de la caserne des pompiers va libérer un vaste espace foncier que nous devons exploiter dans une logique de développement économique ». Une Zac, ou '' zone d'action concertée '', va être ainsi créée sous l'égide d'Ardenne Métropole. Le maire de Sedan ambitionne de transformer l'actuel Quartier Fabert en '' écoquartier '' mêlant activité tertiaire et habitat. A ce titre, la création de logements dans la caserne Fabert, située le long de la rue Wuidet-Bizot, '' peut être envisagée ''. Tel que Didier Herbillon le conçoit, le futur musée sera le moteur du '' nouveau '' Quartier Fabert, son levier économique : « Ce sera l'opportunité de développer des projets dans le domaine de la restauration, voire de l'hôtellerie, autour de ce qui sera un bel équipement muséal ». L'élu sait et devra impérativement fédérer les différents acteurs économiques et institutionnels pour que son projet aboutisse.

Journal '' L'Ardennais ''
du 26.12.2020 – Boris Marois

<u>NDLR</u> : Pour information, le C.E. Lemaire a adressé une lettre à monsieur le maire de Sedan, pour que ce dernier précise ce projet et le devenir de la stèle du 12ème chasseurs ainsi que de son EBR.

De l'église au château, un coup de jeune pour la ville.

Le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) va entrer dans sa deuxième phase. Les travaux devraient débuter à l'été 2021 autour du château fort et de l'église Saint-Charles.

….

Les élus espèrent ainsi créer une '' ouverture sur le château '' depuis le centre ancien et notamment la Place d'Armes. Ce que nous voulons, c'est inviter les gens à la balade, insiste Rachelle Louis, - adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et au patrimoine -. La rue Jules Rousseau marquera le début de la liaison château/Meuse et un mât, comme ceux installés Place d'Armes et Place Crussy, y sera implanté afin de matérialiser cette liaison. Dans cette lignée, l'ensemble des descentes conduisant aux douves du château fort seront refaites. Un large escalier sera notamment redessiné en lieu et place de celui menant à l'ancienne billetterie. La structure archéologique en contrebas et qui comprendra une nouvelle signalétique liée à l'histoire du site. L'accès à l'ancienne billetterie sera également traité, mais de

façon plus légère. Nous privilégierons ici le côté pratique et non touristique, puisque cette entrée devrait être utilisée pour l'Escape game. Un cheminement piéton en pavés sera en revanche créé aux abords du château, permettant aux visiteurs, de circuler tout autour du site, sans rupture. L'accès historique depuis le Palais des Princes sera d'ailleurs reconstitué. Ce dernier sera prolongé par une voie en béton désactivé (à l'aspect gravillonné) vers la fontaine Dauphine. Un objet architectural peu exploité qui devra être remis en valeur selon le maire Didier Herbillon. C'est un beau monument mais il est noyé dans la masse acquiesce Rachelle Louis. Nous envisageons donc de lui rendre sa majesté en décalant la voirie et en reconstruisant un parvis, en lien avec celui du Palais des Princes. Grâce à cet aménagement, nous disposerons d'un espace où pourront se tenir diverses animations. L'idée est de conférer une ampleur différente, vivante à ce côté de la ville. L'espace autour de la fontaine sera alors dégagé et le socle de cette dernière remis en valeur par un dallage.

Source : Journal '' L'Ardennais '' du 18.02.2021

& & &

4.5 - Relations avec nos amis Canadiens :

Passation des pouvoirs au 12ème R.B.C.

Lt-col Philippe Sauvé

Lt-col Cédric Aspirault

Une cérémonie marquant la passation des pouvoirs du 12ème Régiment blindé du Canada (12ème RBC) a eu lieu sur la Base Valcartier le 22 août 2019. Le lieutenant-colonel Philippe Sauvé a alors cédé sa place au lieutenant-colonel Cédric Aspirault, ce dernier devenant le 27ème commandant de l'unité.

Préalablement à leur prise de commandement du Régiment, les lieutenants-colonels Sauvé et Aspirault ont occupé le poste de chef d'état-major du 5ème Groupe-brigade mécanisé du Canada. Ils ont aussi en commun leur leadership et leur maturité professionnelle, en plus d'être des athlètes accomplis.

Photo par : Soldat Marc-André Leclerc, Imagerie Valcartier.

Message du commandant de Valcartier.

« À tous les membres et amis du Régiment,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous après, déjà, une première année de commandement. La fin de l'été 2019 a été marquée par un effort régimentaire pour bien réintégrer l'ensemble des membres ayant été déployés et pour réorganiser le Régiment afin de maximiser la génération de chefs blindés pour les nombreux mandats octroyés et ainsi assurer la pérennité de notre relève. Le Régiment a continué d'être grandement sollicité grâce à sa récente expérience opérationnelle et à sa capacité à exécuter un vaste spectre de tâches. L'attribution du mandat d'unité d'intervention immédiate et du commandement de l'opération *NANOOK-NUNALIVUT 20* sont définitivement un gage de confiance de la chaîne de commandement envers notre Régiment.

Le Régiment s'est démarqué lors de la compétition WORTHINGTON CHALLENGE 2019 à la Base de soutien de la 5ème Division du Canada, à Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Nous avons été responsables d'y fournir du personnel et d'entraîner l'équipe de la 2e Division du Canada (2 Div CA). Sous la direction du Régiment, l'équipe de la 2 Div CA a imposé sa suprématie dans l'ensemble de la compétition en décrochant la première place dans toutes les épreuves. Ainsi, l'équipe de la 2 Div CA a remporté les trophées de la meilleure division, de la meilleure équipe de tir LÉOPARD 2, de la meilleure patrouille de véhicule COYOTE et Véhicule blindé léger 6, ainsi que la meilleure patrouille de Véhicule blindé tactique de patrouille ; un exploit jamais encore réalisé par une équipe au sein de l'Armée canadienne.

De plus, nous avons maintenu nos liens internationaux en réalisant deux exercices avec nos régiments affiliés. L'escadron B s'est déployé en France pour participer à un entraînement alpin avec le 4ème Régiment de chasseurs et l'escadron A a reçu un contingent du *Royal Tank Regiment* afin d'effectuer un exercice hivernal dans les secteurs d'entraînement. Cette dernière année a cependant été plus particulièrement marquée par les missions nationales. Le tout a débuté avec le déploiement de l'escadron D et du PCR afin de commander l'opération N*ANOOK-NUNALIVUT* à Resolute Bay, au Nunavut. L'expérience, très enrichissante, du contexte interarmées et l'environnement opérationnel extrêmement difficile ont mis au défi l'ensemble des équipes déployées.

Nous sommes rentrés de cette opération en pleine pandémie. Par conséquent, peu de temps après notre retour, le Régiment s'est déployé avec tous ses escadrons, renforcé par de nombreux attachés, pour soutenir les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) dans le cadre de l'opération *LASER*.

Encore une fois dans un environnement unique et complexe, nos membres ont réalisé un travail exceptionnel.

Par leur professionnalisme et leur rigueur, les membres de notre Régiment ont sauvé des vies, chez nous.

Sur les plans culturel et historique, le Régiment est en grande préparation des festivités du 150ème anniversaire.

L'établissement des assises pour 2021 sera gage de succès pour ce grand événement, tout en espérant que le contexte pandémique nous permettra de célébrer adéquatement ! Finalement, je tiens à souhaiter une bonne retraite à l'Adjuc Rondeau qui a servi pendant quatre ans en tant que SMR, un record pour notre Régiment. Je tiens également à féliciter l'Adjuc Beaupré pour sa nomination et son entrée à ce poste prestigieux. La prochaine année amènera son lot de défis pour l'entraînement de nos troupes dans le contexte de la COVID-19. Nous allons continuer de travailler sur nos compétences de base afin d'être fin prêts pour l'année de montée en puissance qui débutera dans les prochains mois.

Merci à tous les officiers, sous-officiers, caporaux et cavaliers pour avoir fait preuve d'un professionnalisme continu au cours de la dernière année. Vous avez définitivement participé à faire rayonner notre Régiment.

Bonne lecture ! ».

Lieutenant-colonel Cédric Aspirault

150ème anniversaire du 12ème Régiment Blindé du Canada

Toutes les festivités entourant le 150ème anniversaire ont été reportées à l'automne, voire à l'année prochaine pour cause de la pandémie.

4.6 - Le saviez-vous ?

27 janvier
Journée de la mémoire de l'Holocauste

A l'occasion de la journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, Francine Christophe, qui a été arrêtée à 8 ans avec sa mère et enfermée dans des camps de concentration de 1942 à 1944 (Voir Info 12 n° 64 de juillet 2020 page 37) revient sur son histoire - Extrait du récit d'une survivante :

« On ne va pas me montrer du doigt, non on ne va pas me cracher dessus, on ne va pas me remettre cette étoile ».

Au mois d'avril, j'étais encore dans mon camp, le camp de Bergen-Belsen qui était devenu une espèce de cimetière à ciel ouvert avec des cadavres dans tous les coins. Et puis un jour on nous a parlé de transport, que nous allions partir. Des camions il n'y en avait pas pour tout le monde. Maman m'a attrapé par la main et m'a dit : « Allez ! essaie de courir si tu peux, on va essayer de grimper dans un camion ». On a réussi et puis le camion s'est mis en route, s'est arrêté. Là, les SS sont arrivés et ont désigné une douzaine d'hommes qui s'étaient glissés dans le camion. Ils les ont fait descendre et là, devant nous, les enfants, ils les ont fusillés. Je me souviens encore de ces douze hommes.

Pour manger on cueillait des orties. On les faisait cuire sur deux cailloux généralement sous le wagon parce qu'il pleuvait pas mal. Mais quand les SS voyaient çà, ils donnaient un bon coup de pied dans les deux cailloux : « Vous allez mettre le feu au wagon ! ». Alors ce jour là on ne mangeait pas d'orties. On ne mangeait rien. Et pour boire, on buvait l'eau des flaques d'eau de pluie quand le train s'arrêtait. Et si par bonheur le train s'arrêtait près d'un ruisseau, on allait dans le ruisseau, on se déshabillait pour s'épouiller. Les cloisons des wagons étaient recouvertes de je ne sais quoi, çà faisait comme une espèce de ruban de poux. Il y en avait partout et sur nous. Nous avions tous et toutes la dysenterie, les sols de wagons étaient recouverts de cette merde liquide. Je glissais dedans.

« Vous êtes Libres ! »

Les troupes russes sont arrivées, ils ont dit : « Vous êtes libres ! ». Les russes nous ont dit : « Vous voyez il y a un village là - ce village s'appelait '' Tröbitz '' – vous allez entrer, il est vide, les habitants sont partis. Mettez-vous dans les maisons, installez-vous ». J'étais dans ma petite maison allemande. Je me souviens encore, j'avais les sabots que j'avais trouvés dans un placard puisque j'ai été libérée. J'étais en train de faire la vaisselle, ce qui était quelque chose de merveilleux pour une déportée, çà prouvait que j'avais de la vaisselle. Et tout d'un coup, un petit garçon qui était déporté comme moi est entré et a crié : « Francine ton père est là ! ». Alors je suis sortie comme une folle. J'ai perdu mes sabots, je courais, je courais. Il y avait six ans que je n'avais pas vu le mien mais je ne me suis pas trompée. Je me suis jetée dans les bras de celui des deux qui était mon père. Je me souviens que je lui ai dit : « Papa, c'est le plus beau jour de MA VIE ! ».

Alors nous voilà dans le train sanitaire. Le train s'arrête les gens viennent regarder tous ces déportés qui reviennent. La porte de mon wagon s'ouvre et les gens font : « Ah, une enfant, une enfant ! ». Evidemment des enfants il n'y en avait pas beaucoup qui rentraient. Et là, il y a une dame qui s'approche de moi et elle me tend une boule orange. Elle me dit : « Tient, mange, c'est pour toi ». « Mais comment çà se mange, madame ? ». Voilà, typique réaction d'une petite fille qui est allée 3 ans en camp et en prison et qui a subi l'occupation, qui ne connaît plus rien, même pas une orange…

Les cinq chemins de Guidel : un ultime acte de bravoure ?

Le 17 juin 1940, pensant la défaite inéluctable, Philippe Pétain en appelle à ‘’ cesser le combat ‘’. En dépit du prestige du ‘’ héros de Verdun ‘’, les hostilités perdurent encore durant quelques jours, particulièrement en Bretagne. C’est dans ce contexte qu’une poignée de militaires français livre, le 21 juin, un ‘’ ultime combat pour l’honneur : ‘’ Le combat des Cinq Chemins de Guidel.

Coïncidence de l’avancée des troupes, les allemands entrent en Bretagne au lendemain du discours de Philippe Pétain. Le 18 juin l’aviation ennemie bombarde ainsi la gare de Rennes, provoquant au passage la mort de près de 1 000 civils. Comprenant dès lors que l’arrivée des allemands n’est plus qu’une question d’heures, l’amiral Hervé de Penfentenyo, alors préfet maritime de Lorient décide d’exécuter les instructions initialement prévues, c’est-à-dire évacuer ‘’ ce qui peut être évacué ‘’ et détruire le reste. Dans cette perspective, les soldats mettent méticuleusement le feu aux réserves de mazout de la ville.

L’amiral Hervé de Penfentenyo

Dans la soirée, l’amiral de Penfentenyo reçoit un appel du chef d’état-major de l’amiral Darlan, l’amiral Le Luc, lui demandant finalement de défendre Lorient. L’ordre s’oppose formellement à celui du gouvernement qui vient de déclarer ‘’ villes ouvertes ‘’ les localités de plus de 20 000 habitants. En tant que militaire, le préfet maritime exécute l’injonction de son supérieur. Il cherche alors à sécuriser les civils en choisissant de livrer bataille sur un site éloigné des zones habitées : le carrefour des Cinq chemins à Guidel.

Carrefour des cinq chemins

Les soldats français réunissent les armes qui n’ont pas été détruites et mettent en place un barrage de fortune constitué de charrettes, de tétraèdres antichars et de sacs de sables. Conscients qu’ils s’apprêtent à livrer un combat déséquilibré, la poignée de militaires français prend fièrement position. Le 21 juin, vers 10 heures, la première colonne motorisée allemande apparaît. Elle est directement prise sous le feu des mitrailleuses françaises. Mais l’avantage tourne court. Il faut à peine trois heures aux allemands pour se défaire des vaillants militaires français. Echaudés par cette résistance imprévue, les allemands préviennent la préfecture militaire qu’ils ne tolèreront pas un autre camouflet, sans quoi ils menacent de bombarder Lorient. Ce sont désormais les

prisonniers français qui, tels de véritables boucliers humains, précèdent les soldats allemands lors de leur entrée dans la ville.

Au final, si le combat des Cinq chemins de Guidel ne dure que quelques heures, il fait quatorze victimes militaires : six du côté français, huit du côté allemand. Faut-il au final y voir un acte de bravoure où une simple manœuvre inutile ? Si l'historien n'est pas apte à émettre de tels jugements, il observe néanmoins que cet épisode méconnu de ‘’ l'honteuse défaite ‘’ de 1940 met en lumière le fait que l'armée française de la Campagne de France n'est pas seulement une armée maladroite et sans envie comme on se plait encore à la décrire plus de 80 ans plus tard.

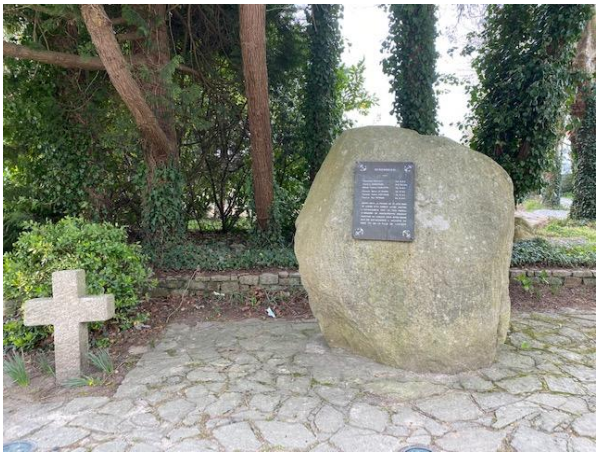

Morts pour la France le 21 juin 1940 au cours d'un combat livré contre l'envahisseur par le vice-amiral Penfentenyo, préfet maritime de Lorient sans autre espoir que de sauvegarder l'honneur du port et de la ville de Lorient.

Merci au lieutenant-colonel Guy de Fombelle de s'être déplacé sur les lieux et nous faire parvenir les photos ci-dessus.

Source internet :
Cyril Gillet porte-drapeau suppléant.

& & &

Mais au fait, que célèbre-t-on traditionnellement le 14 juillet ?

Saviez-vous que la date du 14 juillet comme date de la fête nationale fut longtemps contestée et l'on ne commémore pas, comme on le croit souvent, la prise de la Bastille en 1789 ? Comment le défilé militaire, les bals populaires ou les feux d'artifices sont devenus essentiels de cette journée ? Voici les réponses aux principales questions qui se posent sur le 14 juillet.

Quelle histoire derrière la cérémonie du 14 juillet ?

Après le 14 juillet 1880, le défilé militaire devient une institution. Le 14 juillet 1919, les maréchaux Foch, Joffre et Pétain défilent à cheval sur les Champs-Elysées – passant même sous l'Arc de Triomphe – pour célébrer la victoire dans la Première guerre mondiale acquise quelques mois plus tôt. C'est à ce moment que le traditionnel défilé du 14 juillet prend ses quartiers sur l'avenue la plus célèbre de Paris. Après une éclipse pendant la Seconde guerre mondiale, le défilé

du 14 juillet prend son aspect actuel avec des chars et des avions. Certains présidents de la République apportent cependant des innovations de courte durée.

Pendant son mandant, Valéry Giscard d'Estaing déplace le défilé dans d'autres artères de Paris, comme le Cours de Vincennes, l'Ecole militaire ou encore entre la Bastille et République à Bastille. En 1982, François Mitterrand repoussait le défilé à la nuit tombée. Le cérémonial est parfaitement huilé. Les répétitions du défilé ont lieu en général le 12 juillet aux aurores, soit deux jours avant la date clé. Il s'ouvre avec le passage des avions et hélicoptères. En tout, ce sont environ 4 000 soldats qui défilent sur les Champs-Elysées à un rythme de 120 pas par minute. Les élèves d'écoles prestigieuses comme Saint-Cyr se présentent en grand uniforme. La marche est traditionnellement clôturée par les unités de la Légion étrangère, célèbres pour leur barbe volumineuse et leur pas plus lent.

Que s'est-il passé le 14 juillet 1789 ?

Le 14 juillet 1789 est dans tous les esprits quant on évoque la Fête nationale. Cet été là, une grande agitation règne à Paris. Face au mécontentement populaire, le roi a réuni les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état. Ces derniers demandent une réforme profonde des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante. L'initiative inquiète le roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles.

La rumeur court bientôt que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés. Le 12 juillet, un orateur harangue la foule qu'il appelle à réagir : c'est Camille Desmoulins, monté sur un tonneau, qui annonce un '' Saint Barthélémy des patriotes ''.

Au matin du 14 juillet, des parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis de dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade sanglante, et grâce au ralliement de Gardes nationaux, les parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Au final, ils ne libèrent que quelques prisonniers et malfrats sans envergure. Mais cette vieille prison médiévale incarne l'arbitraire de l'Ancien régime. En l'abattant, les parisiens font tomber un rempart de l'absolutisme. Et cette journée, qui marque le début de la Révolution, restera dans les mémoires comme un jour de liberté.

La bastille

Mais surprise : notre fête nationale ne commémore pas directement le 14 juillet 1789, même si cette journée révolutionnaire a une portée symbolique. Le 14 juillet fait officiellement référence à un autre événement, moins connu, bien qu'appris par tous les élèves français dès leur jeune âge : la fête de la Fédération, organisée un an plus tard, le 14 juillet 1790…

Que fête-t-on le 14 juillet 1790 ?

Après l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des '' fédérations '' régionales de Gardes nationaux.

Une relation à l'affaiblissement du pouvoir central. Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet 1790. La cérémonie est censée célébrer la prise de la Bastille, un an après cette date symbolique, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise.

Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent donc à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars. Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le roi Louis XVI jure de maintenir '' la Constitution décidée par l'Assemblée nationale ''. Les 400 000 parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire. Mais la réconciliation nationale sera de courte durée. Deux ans plus tard, le roi est arrêté et condamné à mort.

Pourquoi le 14 juillet est devenu la fête nationale de la France ?

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la IIIème République. Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains. C'est ainsi que la '' Marseillaise '' devient hymne officiel et le 14 juillet fête national. Mais la proposition, qui émane du député de la Seine Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus !

Cette année là, on inaugure également le monument surmonté de la statue de la Place de la République, et partout sont donnés concerts et feux d'artifices. '' La colonne de Juillet '' qui surplombe la Place de la Bastille, elle, ne se réfère pas au 14 juillet 1789. Elle porte le nom des victimes des journées révolutionnaires de juillet 1830, les '' Trois glorieuses ''.

Le 14 juillet est-il un jour férié ?

Un décret du 6 juillet 1880 instaure un défilé militaire que l'on connaît encore aujourd'hui. Cet événement doit alors effacer le souvenir de la défaite militaire subie pendant la guerre de 1870, la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine au profit de l'Empire allemand, et fortifier la République qui n'a pas encore dix ans. La première édition du défilé militaire à lieu à l'hippodrome de Longchamp, où il restera jusqu'en 1914. Le défilé du 14 juillet va ensuite perdurer et devenir un incontournable de la fête nationale.

La revue du 14 juillet à Longchamps. Les dirigeables '' Ville de Nancy '' et '' République '' défilent en tête des troupes.

Mais la loi de 1880 installe aussi le 14 juillet comme jour férié. L'idée est alors de donner une journée non travaillée aux Français pour participer aux commémorations, mais aussi écouter leur président. Dès le 14 juillet 1880, à 12 h 30, les canons du Mont-Valérien tonnent au dessus de la Seine avant de se taire pour un discours du président de la République, Jules Grévy. Le Petit journal s'extasie devant un '' magnifique spectacle […] que le soleil de juillet illuminait de ses plus radieuses clartés '', évoquant '' un vivant symbole d'union entre ces deux forces trop longtemps séparées, l'armée et la nation ''. Le journal populaire continue : '' A l'émotion profonde, indicible, qui a tenu pendant vingt minutes, cent milles poitrines haletantes, on peut affirmer que pour cette foule qui se pressait autour des régiments massés, la remise des drapeaux revêtait sa signification vraie : la reconstitution de la France, la reconstitution de son armée nationale, s'affirmant enfin à la face du pays ''.

En quoi consiste la fête du 14 juillet ?

Au fil des années, le 14 juillet a connu bien des péripéties, mais aussi des évolutions qui l'ont transformée en fête générale voire globale, associant tous les Français dans des célébrations plus festives et populaires. En 1886, une femme, cantinière du 131ème Régiment d'Infanterie, défile pour la première fois. En 1915, le défilé militaire se déplace du Champs-de-Mars aux Champs-Elysées et en 1919, le '' défilé de la victoire '' réunit sur place l'ensemble des forces des pays alliés.

En 1936, les syndicats se joignent, à leur façon, à la fête. Après le défilé militaire, un million de personnes défilent à l'appel des organisations syndicales. De 1939 à 1945, dans le Paris occupé, la journée n'est pas célébrée. Le 14 juillet 1940, à Londres, le général de Gaulle réitère ses appels à la résistance. Mais en juillet 1945, on célèbre la Libération partout en France. Tous les ans depuis, le 14 juillet est l'occasion de tirer des feux d'artifices et d'organiser des bals populaires… Dans toute la France, des événements sont organisés le 14 juillet ou bien la veille au soir.

L'origine des bals du 14 juillet, et notamment du célèbre bal des pompiers, est d'ailleurs incertaine. Pour beaucoup, cette tradition remonte au début du XXème siècle, et serait née de la frustration des pompiers de ne pas pouvoir participer à cette grande fête. Les uns étaient en effet chargés de défiler avec les autres militaires quand les autres devaient rester en alerte pour prévenir les incidents et les incendies courants ont le sait, quand des feux d'artifices sont tirés. Lors d'un 14 juillet indéterminé, des pompiers auraient invité des passantes à danser à l'entrée de leur caserne. Chaque année, ce rendez-vous s'est développé et installé jusqu'à ce que les amicales des pompiers organisent leur propre bal, chaque année, le 13 ou le 14 juillet. Pour d'autres, c'est la date du 14 juillet 1937, qui signifie le début des bals des pompiers. A Paris, à Montmartre, un sergent du nom de Cournet aurait décidé un jour lui aussi d'ouvrir les portes de sa caserne, donnant naissance à une grande fête, rapporte Libération qui a enquêté sur cette tradition en 2014. Cette version de l'histoire est notamment reprise sur le site internet des pompiers de Paris.

Source : FNAM

& & &

Berty Albrecht

Femme extraordinaire, grande activiste de la Résistance française, Berty Albrecht a fondé avec Henri Frenay le mouvement de résistance '' Combat ''.

Elle milita contre le fascisme de façon très active, mais aussi pour la contraception et l'avortement dès 1927. En 1941, elle est à Lyon où elle agit sans relâche pour la résistance. Mais elle est arrêtée, emprisonnée à la prison Saint Joseph, puis au Vinatier d'où elle réussira à s'évader le 23 décembre 1942.

Cependant les nazis auront sa peau quelques mois plus tard fin mai 1943.

Prison Saint Joseph à Lyon.

Berty Wild est née le 15 février 1893 à Marseille de parents luthériens d'origine suisse. Elle a grandi dans la haute société protestante au cœur du vieux Marseille. Elle fait des études classiques au Lycée Montgrand de Marseille, puis à Lausanne, en Suisse. En 1911, elle entreprend des études d'infirmière. Jeune diplômée, elle part pour Londres comme surveillante dans une pension de jeunes filles. Après le déclenchement des hostilités de la guerre de 1914-1918, Berty rentre à Marseille où elle joue un rôle important en tant qu'infirmière de la Croix-Rouge dans des hôpitaux militaires.

Après l'armistice, fin 1918, elle épouse à Rotterdam un banquier hollandais, Frédéric Albrecht. Ils ont deux enfants, Frédéric et Mireille. Ils habitent en Hollande, puis à Londres à partir de 1924, où là elle rencontre de nombreux intellectuels, et elle commence à s'intéresser à la condition féminine.

Elle écrit à son mari : *« La vie ne vaut pas cher, mourir n'est pas grave. Le tout, c'est de* ***vivre*** *conformément à l'honneur et à l'idéal qu'on se fait. »*

Féministe, anticonformiste, antifasciste.

Elle se sépare de son mari à partir de 1931, mais Frédéric Albrecht continue à lui assurer une vie cossue. Elle s'installe à Paris, consacre son temps aux droits de l'Homme et se lie avec Victor Basch, professeur à la Sorbonne et co-fondateur et président de la Ligue des Droits de l'Homme. En 1933, elle crée alors une revue féministe, *Le problème sexuel*, dans laquelle elle milite pour le droit des femmes à la liberté de contraception et d'avortement. Cette revue à laquelle ont travaillé aussi les médecins Jean Dalsace et Georges Heuyer, est parue jusqu'en 1935.

Tout destinait cette petite femme au regard d'un bleu inoubliable à remplir jusqu'au bout son rôle unique de mère de famille bourgeoise. Tout sauf son tempérament radical, incontrôlable, anticonformiste. Tout sauf rester dans une trajectoire tracée d'avance. Et puis des rencontres avec des gens remarquables, cela peut aider à changer cette trajectoire, et devenir surintendante d'usine, c'est-à-dire assistante sociale, pour la cause des femmes ouvrières, militante féministe de l'union libre, propagandiste de la liberté sexuelle, compagne de route du parti communiste sans jamais y adhérer… Elle fonde d'ailleurs avec des intellectuels communistes *le '' Comité mondial des femmes contre le fascisme ''*.

Lucide sur la réalité du nazisme et hostile aux accords de Munich, elle fonde en 1934 un centre d'accueil pour les réfugiés allemands fuyant le nazisme (juifs et opposants politiques) afin de leur procurer argent, logement et travail. Elle fera de même pour les Espagnols républicains réfugiés de la guerre civile exilés en France. Elle y rencontre dès 1934 Henri Frenay, et participera par la suite à toutes ses initiatives pour la Résistance malgré leurs divergences politiques.

En octobre 1936, elle entre en formation à l'école des surintendantes d'usines (assistantes sociales auprès des ouvriers), où elle s'est liée d'amitié avec Jane Sivadon, qu'elle incitera plus tard à participer à la résistance. En 1938, elle est affectée aux usines Barbier-Bernard et Turenne, fabrique d'instruments d'optique pour la Marine.

La guerre, l'Occupation, la Résistance.

Berty Albrecht est mobilisée pendant la guerre en tant que surintendante à la manufacture d'armes de Saint Étienne. En juin 1940, elle entre comme surintendante aux usines Fulmen à Vierzon et profite de cette situation, dès l'été 1940, pour faire passer la ligne de démarcation à des prisonniers évadés.

Dès l'automne 1940, elle refuse la défaite et ne peut que se rendre en zone libre rejoindre son ami Henri Frenay, évadé d'Allemagne, car elle est persuadée qu'il faut agir sans attendre, même si tous les deux n'ont pas les mêmes vues politiques. En effet, alors que Berty Albrecht, ou Victoria, de son nom de résistante, est proche des militants communistes, Henri Frenay est un militaire lyonnais de la droite catholique et pétainiste qui, bien qu'ennemi viscéral des nazis et des collaborateurs, entretient au début des doutes possibles sur le rôle du maréchal Pétain lors de la libération. Mais il changera d'avis. Pour Berty, Frenay, de douze ans plus jeune qu'elle, c'est l'amour de sa vie. La détermination de l'un frottée à la conviction passionnée de l'autre créeront les étincelles qui donneront '' *Combat* '', le plus important mouvement de résistance. Elle est à la fois son bras droit, son ange gardien, son sergent recruteur, sa secrétaire, sa fidèle conseillère, sa complice intellectuelle, et son amie la plus intime, même si vivre les mêmes évènements n'implique pas de les vivre ensemble. Tous les deux réaliseront ensemble successivement trois journaux clandestins Bulletins d'informations et de propagande, *Les Petites Ailes*, puis *Vérités*, avant de devenir les fondateurs du réseau *Combat*.

combat

ORGANE DU MOUVEMENT DE LIBERATION FRANÇAISE

DÉCLARATION

Début 1941, elle commence à dactylographier les premiers '' *Bulletins de propagande* du *Mouvement de Libération Nationale* '' (M.L.N.), créé par Henri Frenay, qui apportent des informations brutes sur les actions des occupants et sur la poursuite de la guerre en Europe, informations qui sont obtenues via la section allemande du 2e Bureau, l'écoute de la B.B.C. et de la radio de Genève. À son bureau lyonnais de l'avenue de Saxe, Berty recrute pour le mouvement les premiers adhérents et collecte les premiers fonds. Au contraire d'autres mouvements émergents, le recrutement du M.L.N. s'effectue suivant un large éventail politique et social.

Lyon, Combat, et l'évasion de l'hôpital psychiatrique du Vinatier.

En mai 1941 elle emménage cette fois complètement à Lyon, étant chargée de mission par le Ministère de la Production Industrielle et du Travail pour l'ensemble des problèmes du chômage féminin dans le Lyonnais. Berty fait ouvrir des ateliers de couture pour les chômeuses.

Parallèlement elle découvre au 5 de la rue Mozart à Villeurbanne, ville où se trouvent les locaux du Commissariat au Chômage, Joseph Martinet, le premier imprimeur qui prend le risque de tirer le journal '' *Les Petites Ailes* '' à 2 000 ou 3 000 exemplaires puis le journal '' *Vérités* '', à partir de septembre 1941.

LES PETITES AILES DE FRANCE

En 1942, de la fusion de '' *Vérités* et de *Libertés* '', organe résistant de François de Menthon, naît " *Combat* ", qui se développe sous la direction d'Henri Frenay avec la participation active de Berty Albrecht. Poursuivant sa lutte contre les Allemands nazis, elle établit de précieuses liaisons entre les deux zones au profit du mouvement. Les bureaux de Villeurbanne deviennent rapidement ceux du mouvement et Berty s'efforce aussi de mettre en place un service social clandestin de '' *Combat* '' pour venir en aide aux camarades du mouvement emprisonnés et à leurs familles.

Les allées et venues dans les bureaux du Commissariat au Chômage attirent l'attention de la Police qui arrête Berty Albrecht une première fois à la mi-janvier 1942. Relâchée au bout de trois jours, elle est rapidement contrainte à la démission.

Arrêtée à son domicile fin avril 1942 par la police du gouvernement de Vichy, elle est internée administrativement et arbitrairement en mai 1942 à Vals-les-Bains, en Ardèche, avec une partie de l'état-major du mouvement à la suite d'un coup de filet. Elle n'a droit ni à un avocat, ni à un procès. Elle exige d'être jugée. Devant le refus des autorités, elle fait une grève de la faim pendant deux semaines avec quelques-uns de ses co-détenus, parmi lesquels Emmanuel Mounier, initiateur du " personnalisme " et fondateur de la revue '' *Esprit* ''. Elle obtient alors gain de cause et est transférée à la prison Saint-Joseph de Lyon. Jugée au bout de six mois de prison, elle est condamnée par le gouvernement de Vichy au camp d'internement.

L'invasion par les Allemands de la zone sud, le 11 novembre 1942, risque de compliquer un peu plus encore l'avenir des prisonniers politiques et résistants. Berty Albrecht craint la déportation et décide alors de simuler des crises de folie pour faciliter ses chances d'évasion. Elle est d'ailleurs internée à l'asile psychiatrique du Vinatier à Bron le 28 novembre. Et elle réussira à s'évader du Vinatier le 23 décembre 1942 avec le coup de main d'un commando des Groupes Francs du mouvement '' *Combat* '' mené par André Bollier. Elle bénéficiera également pour sa libération de l'aide de sa fille Mireille et de son médecin traitant. Cet exemple d'engagement montre aussi tout le courage du personnel soignant de l'hôpital du Vinatier sous l'Occupation, dans un contexte tragique où, par la volonté nazie et les théories d'Alexis Carrel, de nombreux malades mentaux mouraient de faim.

Face aux nazis, elle ne dit rien, elle se donne la mort.

Recherchée par toutes les polices françaises et allemandes, refusant de passer en Angleterre, elle se réfugie dans les Cévennes, à Durfort, puis se cache durant deux mois dans la région de Toulouse, reprend immédiatement la lutte ainsi que ses activités clandestines et, au début de février 1943, rejoint Henri Frenay à Cluny, en Saône-et-Loire, au nord de Lyon.

Mais le rendez-vous de Mâcon le 28 mai 1943 est le rendez-vous de trop. Le traître Multon l'a donnée. Frenay devait s'y rendre mais son réveil n'a pas sonné… : '' Berty a été sacrifiée, arrêtée à la place de Frenay ''. Elle est arrêtée à Mâcon le 28 mai 1943 par la Gestapo qui s'est invitée au faux rendez-vous de l'hôtel de Bourgogne.

Hôtel de Bourgogne

Elle est incarcérée et torturée à la prison du Fort Monluc à Lyon. Mais elle ne parlera pas. Elle ne faiblira pas. Cette fois, elle sait qu'elle ne s'en sortira pas. Puis elle est transférée à la prison de Fresnes, près de Paris, le 31 mai à 00 h15. Placée dans une cellule du quartier des droits communs, échappant ainsi à la surveillance réservée aux '' politiques '' elle se donne la mort par pendaison dans la nuit avec un foulard accroché à la lumière.

Le 31 mai 1943, les Allemands font connaître à la Préfecture de Mâcon et à l'ambassade des Pays-Bas à Londres le décès de Berty Albrecht sans indications sur ses causes. En mai 1945, son corps est retrouvé dans le jardin potager de la prison de Fresnes. Berty Albrecht est alors inhumée, et c'est la seule femme, dans la crypte du fort du Mont Valérien, à Nanterre, à l'ouest de Paris, où de nombreux résistants furent exécutés.

Nous savons aujourd'hui qu'elle s'est bel et bien pendue. Pourtant, dès le début, la rumeur court qu'elle a été décapitée à la hache dans la cour de la prison. Plus d'un demi-siècle après, elle court encore puisque nombre d'anciens résistants en étaient sincèrement convaincus jusqu'à l'exhumation des archives de la prison par sa fille Mireille il y a peu.

La pionnière de l'émancipation des femmes est morte trop tôt pour constater que sur les 1038 personnes combattantes faites Compagnons de la Libération, de Gaulle n'avait honoré que six femmes ! Dont elle, la résistante Berty Albrecht.

Débaptisons les rues de Lyon !

Il a fallu attendre le 16 janvier 2006, sur proposition de Jean-Louis Touraine, et suite au combat de la résistante Lily Eigeldinger [1], pour que le conseil municipal de Lyon accepte de retirer le nom d'*Alexis Carrel* [2] à la voie du 8ème arrondissement de Lyon reliant l'avenue Viviani à la rue Professeur Tavernier et de lui donner le nom de '' **Rue Berty Albrecht** '' (1893-1943), militante des Droits de l'Homme, héroïne de la Résistance, fondatrice du mouvement Combat, qui officia sur Lyon et Villeurbanne et fut incarcérée à la Prison du Fort Montluc. À Villeurbanne, il existe la Maison Berty Albrecht, maison municipale des associations qui a pris ce nom en 1980, située rue Jean Jaurès à Grandclément. C'est là dans cette maison cossue qu'étaient installés les bureaux chargés de recenser le chômage féminin. Berty Albrecht, en tant que inspectrice-adjointe, y arrive en avril 1941. Elle faisait profiter de ces bureaux où s'y réunissaient en secret les résistants du Réseau Combat, autour de Henri Frenay notamment.

Ici vécut Bertie Albrecht - Héroïne de la Résistance - Compagnon de la Libération. Une des fondatrices du mouvement du Combat(MLN) – Exécutée à Fresnes le 29 mai 1943. Hommage des femmes de la Libération Nationale.

[1] « Rendons hommage à celle qui fut l'animatrice du combat pour faire disparaître le nom d'Alexis Carrel des rues de son quartier : Lily Eigeldinger, responsable de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance. Cette militante du Parti Communiste, fille et sœur de Résistants, épouse de Résistant – Déporté, fit partie des Francs Tireurs et Partisans Français, du Front Uni de la Jeunesse Patriotique, arrêtée par la police française, elle a dû fuir Lyon. Elle fut ensuite chargée d'organiser la Résistance parmi la jeunesse dans les départements du midi de la France.

Aujourd'hui, avec ses camarades de combat, elle peut être satisfaite que son action ait porté ses fruits. »

[2] Alexis Carrel : médecin raciste pro-nazi, précurseur des chambres à gaz, promoteur zélé de l'eugénisme théorisant un non droit de vie pour les handicapés et les malades mentaux, à l'origine de l'extermination, par la faim, de milliers de malades au Vinatier. La honte de Lyon !

Source : internet.

4.7 - Documents :

« Chers anciens. Je crois utile de lire ce récit du colonel Gallini relatant le sacrifice de la 3ème Brigade de Spahis dans nos Ardennes en 1940 ».

Chef d'escadrons Paul Lemaire

Spahis héroïques
La 3ème Brigade de Spahis à la Horgne

La seconde guerre mondiale éclate.
Coup de tonnerre dans un ciel serein. Rien n'est prêt pour faire face à l'ennemi ! L'armement n'est pas u point, les chars lourds ne sont pas assez nombreux, le matériel anti-char ne sort pas d'usine à la cadence voulue, nos avions sont nettement inférieurs à ceux qu'ils auront à combattre, même les effets du petit équipement manquent dans les magasins des corps et des centres mobilisateurs. Mais chose infiniment plus grave, du haut au bas de l'échelle, tout le monde a perdu la foi et personne ne croit à la guerre.

La '' drôle de guerre '' que Hitler nous impose au début et que nous acceptons si volontiers, ainsi que les bruits qu'il met en circulation, n'ont d'autre but que de nous ancrer plus que jamais dans l'idée préconçue que la guerre n'aura pas lieu. Résultat ? Du côté français, on néglige tout entraînement et toute mise en condition des troupes, tandis que côté allemand, on travaille avec acharnement à donner à l'armée la puissance qui lui manquait au moment de son entrée en campagne.

Le 10 mai 1940, se jugeant prêt et suffisamment renseigné sur les points forts et les points faibles de notre dispositif, Hitler abat son jeu et attaque à l'ouest. Pour nous, le drame commence par une surprise générale sur tout le front. Les nombreuses alertes, jamais suivies d'effet, que nous avons subies, ont émoussé à ce point la réaction de notre haut commandement que celui-ci, le jour J, croyant à un nouveau piège tendu, refuse de croire aux informations de nos agents clandestins de la zone avant. Il ne donne qu'à 06 h 30 l'ordre d'alerte, perd ainsi un temps précieux et permet à l'ennemi de réaliser la surprise escomptée.

Dès le 13, la Meuse est atteinte en ses points les plus vulnérables : Sedan et Dinant, au débouché même des Ardennes. Le front craque. Des régiments se liquéfient. Enfoncées, bousculées, désarticulées, les unités en ligne dans ce secteur, le 14, reculent en désordre devant les Panzer d'un Guderian et d'un Hoth et amorcent une large brèche dans laquelle l'ennemi fonce. Ce désordre, cette terreur panique, jettent la consternation et le désarroi dans les états-majors et dans l'armée française qui rompant pied à pied, se retrouvera en quarante jours adossée au contrefort des Pyrénées, sans avoir rien pu entreprendre de sérieux pour endiguer le flot qui la submerge.

La liquéfaction fut générale, c'est un fait. Pourtant la veulerie fut loin d'être totale. Certains éléments se défendirent magnifiquement et, au milieu de la débâcle du début, firent preuve d'un dévouement et d'un esprit de sacrifice rares. Parmi ceux-ci, nous relevons l'action, dans les journées des 14 et 15 mai 1940, de la 3ème Brigade de Spahis. Bien entraînée, énergiquement commandée , elle a su se battre parce qu'elle a voulu se battre et son héroïsme fut tel qu'il souleva l'admiration de ses adversaires.

La 3ème Brigade de Spahis, qu'est-ce donc au juste ? Une superbe unité, réalisée à l'occasion de la guerre par la juxtaposition sous un même chef, de deux régiments nord-africains :

le 2ème R.S.A. (algérien) et le 2ème R.S.M. (marocain), magnifiques régiments d'active qui ont été transportés au cours de l'été 1939 de leurs garnisons ensoleillées d'Afrique dans les cantonnements de la brumeuse métropole. Les cadres sont au complet. Ils ne comprennent qu'un nombre relativement faible de réservistes. La troupe, en dehors d'un petit pourcentage de français, est composée de ces indigènes issus de ces belles races guerrières. Foncièrement disciplinés, ils sont d'un dévouement à toute épreuve pour les chefs qui les encadrent et qui ont su obtenir leur confiance.

La 3ème Brigade de Spahis a peut-être un armement un peu désuet mais les 64 fusils mitrailleurs dont elle dispose dans le rang, les 16 mitrailleuses et les 10 canons antichars qui arment ses escadrons lui donnent dans la bataille une puissance de feu non négligeable.

De la troupe, passons aux chefs, dont deux trouveront la mort, le 15 mai, dans la défense de La Horgne.

Le colonel Burnol commande le 2ème R.S.A. C'est un Saint-Cyrien de la promotion du Sud-Oranais (1902 – 1904), déjà ancien, car au moment où la guerre commence, il n'est pas loin de la limité d'âge de son grade. Ayant passé une bonne partie de sa carrière en Afrique, il connaît parfaitement les qualités et défauts des hommes qu'il a sous ses ordres. Energique et vigoureux, plein d'allant, il concrétise admirablement l'entraîneur d'hommes indispensable pour mener des spahis au combat.

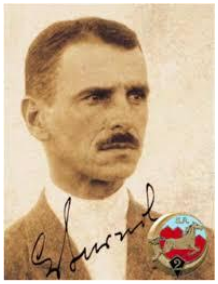

Colonel Burnol

Lieutenant-colonel Edouard Geoffroy

Le lieutenant-colonel Geoffroy n'est venu prendre qu'en mars 1940 le commandement du 2ème R.S.M. Saint-Cyrien, lui aussi et breveté '' d'état-major '', c'est un officier très brillant, appelé au plus bel avenir. Le général Georges l'avait pris avec lui comme chef de son cabinet militaire puis avait accepté de s'en séparer pour lui permettre d'effectuer son temps de troupe réglementaire, formalité indispensable pour accéder aux échelons supérieurs de la hiérarchie militaire. Il prononça donc sa mutation avec le lieutenant-colonel Dalmay de La Garennie, à ce moment tenant au titre. Jeune, souple d'esprit, ayant une haute conception du devoir, le nouveau venu ne tarde pas à s'adapter au milieu dans lequel il est appelé à se mouvoir.

Supervisant ces deux chefs de corps, de qualité exceptionnelle, le colonel Marc commande par intérim la brigade. Saint-Cyrien de la promotion '' La Dernière du Vieux Bahut '' (1906 – 1908), son ancienneté comme officier le place à mi-distance entre les commandants de régiment sous ses ordres. Très vert d'allure, très actif et très alerte, il a reçu ses 5 galons pleins à 51 ans et peut se considérer comme bon candidat aux étoiles si les circonstances lui sont un tant soit peu favorables. Il vient de prendre son commandement mais il y est d'autant plus à sa place qu'il a

déjà ‘’ baroudé ‘’ en Afrique à la tête du 2ème R.S.M. comme lieutenant-colonel et reçut en 1934, à Labiar, la soumission du chef dissident marocain Belkacem. Pour sa connaissance de la troupe et des mœurs indigènes, autant que pour ses brillantes qualités de chef militaire, le colonel Marc est tout qualifié pour conduire la 3ème Brigade de Spahis au feu.

Pendant de longs mois, la brigade a attendu sur la Meuse, en aval de Mézières, le moment d'en découdre. Lorsque l'agression allemande se produit, elle pénètre en Belgique, atteint la rivière Lhomme, ne peut s'y maintenir par suite du mouvement rétrograde des G. U. qui l'encadrent, revient sur ses pas, n'ayant essuyé que des pertes insignifiantes et se retrouve, le 13 au matin, en réserve d'Armée, à Poix-Terron et bois environnants.

Colonel Olivier Marc

Entrée dans les Ardennes

Ce même jour, les allemands atteignent la Meuse à Sedan, franchissent la rivière en bousculant les divisions chargées de la défendre et constituent au-delà une tête de pont d'où ils lanceront deux divisions blindées dans la journée du 14 pour tomber sur les arrières de la IXème Armée française.

Le 14 mai à l'aube, après une nuit détestable passée au milieu d'une avalanche, de fuyards de toutes armes qu'elle a vainement tenté d'arrêter, la 3ème Brigade de Spahis reçoit l'ordre de se porter sur la Bar pour, en liaison avec la 5ème D.I.C. du général Chanoine, interdire à l'ennemi le franchissement du canal des Ardennes et, en même temps, protéger la montée en ligne de la 53ème D.I. envoyée en renfort de la IXème armée.

A 04 h 00, le colonel Marc déclenche son mouvement : une découverte, forte d'un demi Régiment de Spahis Marocains, axé sur Chemery, maisoncelle recherchera de l'autre côté de la coupure les éléments de gauche de la IIème Armée ; le reste de la brigade se mettant en route une demi-heure plus tard, gagnera en deux colonnes la région de Vendresse. De sa personne, le colonel se porte à Baâlons pour prendre contact avec le commandant de la 53ème D.I. Il ne l'y trouve pas par suite d'une modification apportée à l'ordre initial et se rabat alors sur Omont où le général Chanoine a établi son Poste de Commandement.

L'ennemi parvient à franchir le canal et la Bar et fonce avec ses ‘’ Panzer ‘’ d'est en ouest. Le 12ème Chasseurs à cheval, la 5ème D.L.C. et la 1ère Brigade de cavalerie aux ordres du général Gaillard (1er Hussard et 6ème Chasseurs à cheval), arrivée en renfort et 3ème B. S. barrent de leur mieux les routes Vendresse-Omont et Vendresse-Villers-le-Tilleul. Un dur combat s'engage. Sous les coups de l'aviation, opérant en piqué et sous ceux des chars tirant au canon, les pertes des spahis sont sensibles. C'est là que tombent leurs premiers officiers. Le capitaine Ferret, du 2ème R.S. A. est tué ; le lieutenant Bekkai, du 2ème R.S.M., très grièvement blessé, est fait prisonnier. Les liaisons se perdent. Le groupe du commandant Azemar (2ème/2ème R.S.M.), dans le bois de vendresse, n'arrive pas plus à retrouver le P.C. de la Brigade qu'à être localisé par ce dernier, si bien que, sans ordres, il recule en combattant, droit à l'ouest, à travers les durs fourrés de la forêt de Mazarin.

Général Jules Chanoine

Vers 17 h 00, le général Chanoine décide de décrocher, le 12ème Chasseurs, la 5ème D.L.C. et la 1ère D.C. se reporteront de l'autre côté du ruisseau, le Baion sur la route du Chêne à Poix-Terron.

La 3ème Brigade de Spahis, de son côté, est invitée à prendre Marquigny comme direction de repli.

La nuit du 14 au 15 mai est calme. L'ennemi a suspendu ses attaques vers 18 heures le 14 au soir. La 3ème Brigade de Spahis pourra-t-elle profiter d'un repos dont elle a tellement besoin ? Ses hommes sont exténués par cinq jours de mouvement ou de combats continuels ; de plus ils sont sans ravitaillement depuis 36 heures. Hélas ! il leur faudra remonter à cheval, en pleine nuit, sur des ordres venus du 41ème C.A. dont ils dépendent toujours, pour gagner La Horgne, mettre la localité en état de défense et mission impérative, y tenir à tout prix de manière à gagner les 24 heures nécessaires à la montée en ligne de la 14ème D.I. (Général de Lattre) en cours de débarquement à Rethel.

Au moment où le colonel Marc prend possession de son nouvel emplacement, la brigade sous ses ordres est loin de représenter la même valeur combative qu'au début. C'est avec un effectif à peine supérieur aux deux tiers de ses moyens normaux que la 3ème Brigade de Spahis allait soutenir pendant huit heures le choc d'éléments blindés de la 1ère Panzer Division et se trouver presque anéantie en fin de journée.

La position à défendre : un village : La Horgne, dans un pays vallonné, couvert, semé de boqueteaux, de haies vives et de vergers où les vues sont limitées et les champs de tir réduits. La localité se présente avec une partie basse comprenant l'église et quelques grosses fermes et une partie haute légèrement dominante, avec le cimetière, deux ou trois maisons plus une petite ferme formant écart au nord. A 800 mètres plus à l'ouest, une crête boisée, avec de bonnes vues sur l'ensemble du terrain autorise une meilleure organisation en profondeur.

Le colonel, commandant la brigade, confie au 2ème R.S.A. la défense de la partie basse du village ; la partie haute et la crête au-delà étant du ressort du 2ème R.S.M.

Dès qu'ils sont en place, les Spahis interceptent les routes d'accès avec des abattis et dressent de solides barricades pour la confection desquelles ils utilisent 4 chars F.T. qui, faute de carburant, ont été abandonnés par leurs équipages. Mitrailleuses et canons antichars sont répartis au mieux des besoins.

Quant au P.C., le colonel Marc exige qu'ils soient, le sien compris, installés à l'intérieur de La Horgne. Pendant ce temps, la liaison est prise : à gauche, avec le 53ème D.I. à droite, avec le bataillon du 152ème R.I. (14ème D.I.) à Baâlons.

L'ennemi, venant de Singly, commence ses attaques à partir de 9 heures avec des éléments motorisés et de l'infanterie transportée sur voitures blindées tout-terrain. Le feu des Spahis les arrête net. Une tentative de débordement du village par le nord lui permet cependant de prendre pied dans la petite ferme isolée à quelques centaines de mètres de La Horgne. Une contre-attaque du lieutenant Duron (1er R.S.M.) la fait rentrer dans nos lignes. Pendant ce temps, la lutte continue et s'amplifie sur le front tenu par le 2ème R.S.A. Les chars allemands sont arrivés et ont ouvert le feu avec leurs canons et des mortiers sur les Spahis algériens. Ceux-ci malgré leur perte, ripostent du mieux qu'ils peuvent. Le canon de 37 placé près de l'église, incendie un char et six voitures blindées de transports de personnel, entassés derrière les abatis de la route de Singly. Les allemands concentrent leur feu sur l'humble sanctuaire. Ce moment, le colonel Marc qui d'une fenêtre suit le déroulement de l'attaque, est blessé d'un éclat d'obus à la face, blessure heureusement sans gravité qui lui permet de garder son commandement.

Un puissant retour offensif de l'ennemi, au nord de La Horgne, l'ayant à nouveau rendu maître de la ferme isolée dont il a déjà été question, ordre est transmis vers 12 h 30, au commandant Guingal, sur la crête boisée, de contre-attaquer avec un escadron. Malheureusement, l'ordre est exécuté qu'avec un gros retard, retard dont l'ennemi a profité pour se renforcer encore de ce côté. Sa supériorité en effectif et en matériel est devenue telle que, lorsque le lieutenant Mac Carthy avec son unité (3ème/2ème R.S.M.) débouche du couvert par lequel il a dissimulé sa marche d'approche, il tombe avec son premier échelon sur une infanterie nombreuse, soutenue par des chars. Après un court engagement, il est blessé, fait prisonnier et avec lui, une partie de ses hommes. Le reste de l'escadron est refoulé, tout en combattant, sur son point de départ.

Entre-temps, une autre contre-attaque, mais de plus faible envergure, a été menée dans le même but par le lieutenant Voinot, officier de renseignement de la brigade. Elle ne peut aboutir et se solde par la blessure de son chef et sa capture par l'ennemi.

La pression adverse s'accentue dans l'après-midi. La bataille s'est développée sur un très grand front. La Horgne est dès lors largement débordée. Les Spahis sont coupés de toute liaison avec l'arrière. Le village est en flamme mais ses défenseurs tiennent toujours.

Vers 16 heures, le commandant Vuillemot, qui assure avec le capitaine de Tillières (E.H.R./2ème R.S.A.) la défense des issues sud-est du village, rend compte au colonel Burnol de ce que les maisons autour de lui brûlent et que les marocains paraissent vouloir se retirer (renseignement erroné).

C.E. Robert Vuillemot

Le colonel qui combat lui-même dans un brasier décide d'abandonner les lisières Est de La Horgne pour se retirer à l'intérieur et utiliser les amorces de tranchée qui s'y trouvent. Il charge le capitaine du Corail, son adjoint, de veiller à la bonne exécution du repli et part en avant, seul, pour vérifier dans quelles conditions les algériens vont pouvoir continuer la lutte. A partir de ce moment, personne ne l'a revu vivant. Que s'est-il passé ? Nul ne l'a jamais su. Son cadavre a été retrouvé sur le terrain à l'issue de la lutte. Dans le même temps, ou presque, disparaissait le commandant Vuillemot, tué dans des conditions indéterminées.

Aux environs de 16 h 45, l'ennemi a pénétré dans la position, simultanément par la route de Terron et par la face sud-est de La Horgne. Les survivants des escadrons algériens, une trentaine de gradés et de Spahis, immobilisés par des feux convergents de mitrailleuses, sont faits prisonniers. A partir de ce moment, en dehors de quelques isolés qui pourront gagner les bois, le 2ème R.S.A. n'existe plus.

Les chars allemands abordent dans le même temps l'embryon de tranchée où le P.C. de la brigade, chassé par les flammes, a trouvé refuge. Le colonel Marc, le capitaine d'Allens, son chef d'état-major et les derniers agents de liaison tombent aux mains de leurs adversaires.

La partie haute de La Horgne est dès lors, comme noyée sous le flot des assaillants. Le colonel Geoffroy, dans un suprême effort, veut tenter de former un nouveau barrage. Il s'élance à découvert dans les vergers pour en chercher les éléments et tombe aussitôt mortellement blessé. Ce qui subsiste de l'escadron maître (1er/2ème R.S.M.), groupé autour de son capitaine, lui-même grièvement atteint, est incapable de résister aux blindés qui l'assaillent et doit se rendre.

Un peu avant 17 heures, l'ennemi aborde sur la croupe à l'ouest du village ce qui subsiste encore de la défense : deux pelotons de l'escadron du Tertre, les rescapés de l'escadron Mac Carthy et les vestiges de l'escadron Cornubert (M. et C.). Ces éléments sont rejetés dans les bois.

C'est fini. A partir de 17 heures, alors que la bataille se poursuit au loin, du côté de Launois et Signy-l'Abbaye, les allemands sont maîtres de la position de La Horgne au prix d'un dur combat de huit heures, les obligeant à engager des moyens matériels hors de proportion avec leurs expériences précédentes et au prix de pertes sévères.

Ayant reçu le 15 mai 1940, peu après minuit, l'ordre d'aller tenir, coûte que coûte, une position improvisée, la 3ème Brigade de Spahis a rempli sa mission avec une conscience, un courage, une volonté au-delà de tout éloge. Soumise aux attaques d'une partie de la 1ère Panzer Division, elle l'a tenue en échec avec une résolution et un cran qui a soulevé l'admiration de l'adversaire au point que, en fin de journée, au cours d'un rassemblement sur le terrain même de la bataille, le chef allemand qui avait mené l'action, rendit hommage à la vaillance des Spahis, en faisant dire aux prisonniers rassemblés : ***« Sie haben tapfer gekampf ! » (Vous avez bravement combattu !).***

Rien n'est plus vrai ! Les pertes soulignent l'acharnement de la lutte. En dehors de trois officiers supérieurs tués (dont les deux chefs de corps), 12 officiers subalternes ont été tués ou blessés et 14 autres fait prisonniers, parmi lesquels le commandant de la brigade lui-même blessé.

Quant à la troupe, on peut estimer que le 2ème R.S.A. a perdu 490 hommes et 456 chevaux et le 2ème R.S.M. 240 hommes et 190 chevaux.

TENIR ! C'était l'ordre.
Pour s'y conformer, la 3ème Brigade de Spahis s'est sacrifiée presque toute entière.

Honneur à elle !

Carré militaire de La Horgne

À La Horgne, village dévasté en 1940 et décoré de la Croix de Guerre, un carré militaire regroupe les sépultures chrétiennes et musulmanes des « Spahis » y compris celles des deux chefs de corps, le colonel BOURNOL et le colonel Geoffroy dont les familles ont souhaité le maintien au milieu de leurs hommes.

4.8 - Le mot du trésorier :

Vous pouvez vous procurer ci-après l'article suivant :

- Insigne : 15, 00 €

Ce prix s'entend Franco de port.

Commandes à passer auprès du MDL/C Zanette Claude. Joindre le chèque à la commande à l'ordre de : **Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs.**

Rappel : la cotisation annuelle est de 26, 00 € et 13, 00 € pour les veuves.
Un grand merci à celles et ceux qui font un don à l'amicale, lors du règlement de leur cotisation.

5 - Nouvelles des camarades

5.1 - Nouvelles adhésions :

*** Lieutenant-colonel BON Philippe** 290 Chemin du Serre 82100 CASTELSARRASIN
A fait un stage en Corps de Troupe au 12 en avril 1975 au 4ème escadron, comme élève officier Saint-Cyr.
Tél. : 06.24.64.29.89 – Adresse courriel : philippe82.bon@gmail.com

* **Monsieur GOFFINON Serge** 1 Rue Condorcet 37520 LA RICHE
Membre sympathisant.
Tél. : 06.89.34.21.38 – Adresse courriel : serge.goffinon@wanadoo.fr

5.2 - Changement d'adresse postale, téléphone ou courriel :

*** Monsieur DEVEAUX René** 35 E Impasse de la Brasserie – Bât E – Appt 22
54700 PONT A MOUSSON

5.3 - Nos joies :

* Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, décret du 31 décembre 2020 porte nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur, Madame Sureau née Wassef Ayyam, de nationalité américaine, fondatrice d'une association de soutien aux réfugiés ; 32 ans de service, épouse du colonel François Sureau.

L'Amicale lui présente ses très vives félicitations.

5.4 - Nos peines :

- Décès le 31 décembre 2020 à l'âge de 72 ans, de notre camarade l'adjudant-chef Philippe Morosolli, Il était au 12 début années 1970. Les obsèques se sont déroulées le 05 janvier à Beaumont-les-Valence.

- Décès le 06 février 2021 à l'âge de 96 ans, de notre ami, monsieur Pierre Guillaume. Les obsèques se sont déroulées le 13 février en présence d'une délégation du 12.

- Le 22 février 2021, nous apprenons par son épouse le décès en mars 2020, de notre camarade le capitaine Christian Doré.

- Décès le 05 avril 2021 à l'âge de 71 ans, de notre camarade le brigadier Joël Deloffre.
Les obsèques se sont déroulées le 10 avril en présence d'une délégation du 12.
Engagé au printemps 1968, passe son permis EBR à Carpiagne et rejoint le 12 à Sedan en novembre 1968 pour être affecté comme secrétaire à l'État-major avec le capitaine Eudeline jusqu'en mai 1973 (fin d'engagement 5 ans). Il prend divers emplois civils et ensuite jusqu'à sa retraite exploite un commerce café tabac à Raucourt 08.

50 soldats tués

Trois soldats français déployés pour la première fois au Sahel ont été tués, lundi 28 décembre 2020, victimes d'une bombe artisanale, dans la zone des '' trois frontières '', au Mali, où la force antiterroriste française '' Barkhane '' concentre ses efforts depuis janvier. Le brigadier-chef Tanerii Mauri et les chasseurs de 1ère classe Quentin Pauchet et Dorian Issakhanian, qui appartenaient au 1er régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse (Meuse), effectuaient une mission d'escorte, dans cette région frontalière du Niger et du Burkina Faso.

& & &

Mort au Mali le 02 janvier 2021 de deux soldats du 2ème régiment de hussards de Haguenau, le sergent Yvonne Huynh et le brigadier Loïc Risser. Leur véhicule a été l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé lors d'une mission de renseignement dans la région de Ménaka. Un troisième soldat a été blessé lors de cette attaque, dont les jours ne sont pas en danger.

L'amicale présente ses plus sincères condoléances à ces familles éprouvées.

5.5 - Nouvelles des uns et des autres :

* ***BAUD René, général*** **:** *(18.01.2021) – Ancien Chef de Corps du 12 de 1978 à 1980.*

« Cher camarade et président,

Un grand merci pour vos excellents vœux et en retour, pardonnez-moi d'être un peu en retard – tous mes souhaits pour cette année 2021 qui, espérons le, se déroulera sous de meilleurs auspices que la précédente.

A ces vœux, j'ajoute toutes mes félicitations pour l'excellente brochure consacrée aux anciens du 12ème Chasseurs.

Je pense que peu de régiments peuvent se targuer d'un tel document s'ils ont une amicale, mais c'est loin d'être le cas pour tous.

Alors, félicitations à vous président et à ceux qui se consacrent à cette revue. Bravo aussi pour toutes les activités que vous organisez, malheureusement annulées à cause d'un mauvais virus l'an dernier.

Encore tous mes vœux.

Très amicalement ».

* ***<u>BOUVAREL Pierre, chef d'escadrons</u> :*** *(01er mars 2021)*

<u>NDLR</u> : S'adresse au trésorier.

« Un grand merci pour votre action auprès de notre amicale et mes vœux très sincères de bonne santé dans cette période troublée.
Très cordialement ».

* ***<u>BRISTCH Hubert, colonel</u> :*** *(12.12.2020)*

Nous envoie deux photos :

14 juillet 1978, remise de l'ONM au Capitaine Oudjaoudi, avec le Lieutenant Sancho et moi-même comme porte-étendards, avenue Philippoteaux, sauf erreur ! ma dernière prise d'armes au 12 !

La photo de mon peloton date de juin 1978, au mémorial des chasseurs d'Afrique, à Floing.

A ma gauche, mon porte-fanion et tireur, le Brigadier Dezé.

Derrière lui, avec la moustache, le brigadier-chef Pothin (EV5), au bout du premier rang (N°8), le maréchal des logis Demillières, dit " Mimi ", juste avant le lieutenant Trinquand (avec la moustache).

**** <u>de GUIRINGAUD François, chef d'escadrons</u> :*** *(17.05.2021)*

« Chers amis du 12ème Régiment de Chasseurs, en cette année du bicentenaire de la mort de Napoléon, il faut reconnaître que les initiatives pour lui rendre hommage ont été rares, d'autant plus que les querelles sémantiques sur la célébration ou la commémoration du 5 mai 1821 et de l'œuvre de l'Empereur ont brouillé le message.

Fort heureusement, l'initiative habile d'un ami, de surcroît ancien du 12ème R.CH., verra l'Empereur Napoléon célébré à Montauban dans son rôle de créateur du département de Tarn et Garonne par l'érection d'une statue sur une des plus belles voies de la ville : l'Allée de l'Empereur.

Lorsque l'Empereur vient visiter la ville de Montauban le 29 juillet 1808, il est si bien reçu par la population qu'il décidera de donner à Montauban la place que la ville méritait, celle de chef lieu, et de créer un nouveau département par prélèvement de cantons sur les départements de Haute Garonne, Lot, Lot et Garonne, Gers et Aveyron.

Poursuivant son voyage en direction de Bordeaux, l'Empereur, escorté par la garde nationale locale commandée par le colonel Jean Guiringaud, s'arrête à Castelsarrasin puis à Moissac après avoir franchi le Tarn sur un bac. Satisfait à nouveau de l'accueil de la foule, il remerciera les Moissagais en favorisant la construction d'un pont, aujourd'hui le '' Pont Napoléon ''.

L'initiative du Lt-Col Bon a été relatée dans la presse locale, La Dépêche du Midi ».

&

Montauban : l'allée de l'Empereur aura sa statue de Napoléon

La Société des membres de la Légion d'honneur du Tarn-et-Garonne veut rendre à Napoléon ce qui appartient à Napoléon en lui faisant ériger une statue à Montauban. Une façon de saluer le rôle joué par l'Empereur dans la création du département.

Montauban '' Musée de la sculpture à ciel ouvert '', s'apprête à accueillir une nouvelle statue : celle de l'Empereur Napoléon. Un projet porté par la SMLH 82 et par son président, Philippe Bon. Ce passionné d'histoire y voit là une belle manière de rendre hommage au '' créateur '' du Tarn-et-Garonne. Qui plus est en 2021, année du bicentenaire de la mort de l'Empereur (le 5 mai) et du centenaire de la création de la Société des membres de la Légion d'honneur (Napoléon étant le fondateur de la décoration honorifique).

L'idée d'offrir une telle statue à la ville de Montauban est soumise par Philippe Bon il y a un an à Brigitte Barèges, maire d'alors. La municipalité donne son feu vert, ainsi que les architectes des bâtiments de France, puisque le projet se situe dans un périmètre classé. L'emplacement semble, lui, tout désigné : ce sera l'allée de l'Empereur. La statue en bronze d'un mètre de haut (sans compter le socle), réalisée par Emmanuel Michel, sera positionnée juste après l'ancien collège, au niveau du carrefour avec la rue Bessières. « Ce sera une belle façon de compléter cette allée, renommée ainsi en 2009 en l'honneur de Napoléon », poursuit Philippe Bon.

Lt-col Bon Philippe

Le sculpteur Emmanuel Michel

Inauguration à l'automne

Reste la question du financement de ce projet, chiffré à 15 500 €. La SMLH 82 a fait plusieurs demandes de subventions exceptionnelles auprès de la ville, du conseil départemental et de la région. « Nous avons également fait appel aux associations patriotiques et mémorielles du Tarn-et-Garonne et lancé un appel aux dons auprès du grand public », précise le président de la SMLH 82. Pour l'heure, un tiers de la somme, soit 5 000 €, a été collecté ; De son côté, la municipalité de Montauban, par la voix de son adjoint en charge de la culture, Philippe Bécade, assure son soutien par une participation '' qui reste à définir ''.

Envisagée à la mi-octobre, l'inauguration officielle de la statue pourrait finalement avoir lieu le 4 novembre, date anniversaire du *senatus consulte* donnant naissance au Tarn-et-Garonne.

Sujet à controverse

Philippe Bon a conscience ; cette statue aura ses défenseurs et ses détracteurs. Guerres sanglantes ayant coûté la vie à des milliers d'hommes, rétablissement de l'esclavage, misogynie… Des voix s'élèvent pour dénoncer l'héritage de Napoléon. Mais le lieutenant-colonel à la retraite tient à rappeler la longue liste des réformes entreprises par l'Empereur (création du Sénat, des codes civil et pénal, de la cour d'Assises, des lycées et universités…) et surtout le contexte dans lequel s'ancre cet hommage. « L'idée est de mettre en avant le rôle majeur qu'a joué Napoléon dans la création de notre département en 1808. L'érection de cette statue se limite à cela », pointe-t-il.

Source : Journal '' La Dépêche '' du 15 avril 2021

* ***DELOFFRE Joël, Brigadier :*** *(09.01.2021)*

Nous a envoyé des photos :

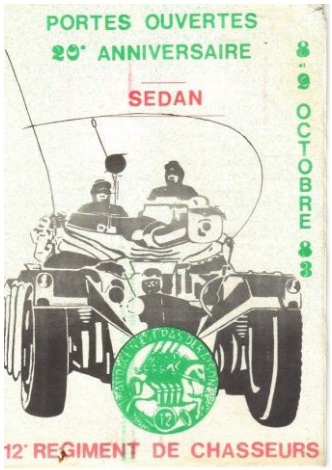

3ème escadron et ce serait dans la région de Sedan, mais pas tout à fait sûr… L'EBR, c'est le 576 ROYAN, chef de voiture MDL Devillier, le tireur le B/C Adam et le pilote le 1ère Classe Courti.

* ***DUFAUD Bernard, adjudant-chef :*** *(29.01.2021)*

NDLR : S'adresse au trésorier.

« Cher camarade, cher trésorier, Je te souhaite ainsi qu'à tes proches mes meilleurs vœux pour 2021. Je te transmets ma cotisation, 2021 et te remercie pour ton implication ainsi que le bureau dans la pérennité de l'amicale. Malgré l'éloignement et le contexte sanitaire, vivement que nous nous rencontrions dans un avenir proche.

Très cordialement ».

* ***GANGLOFF Claude , colonel*** **:** *(20.01.2021) – Ancien Chef de Corps du 10ème Chasseurs dérivé du 12ème Chasseurs 1983 -1984).*

NDLR : S'adresse au président.

« Mon cher ami,

Un peu tardivement, je réponds à vos vœux dont je vous remercie. A moi de vous souhaiter une '' meilleure '' année car la précédente a été difficile. Heureusement pour nous la santé n'a pas été atteinte mais ces périodes entre confinements et déconfinements partiels ont été pénibles pour beaucoup.

En outre, pour les responsables d'associations, tels que vous et organisateurs de manifestations longues à préparer, ce fut sûrement une immense déception.

Mais '' Haut les cœurs '' et faisons confiance pour l'avenir ; l'espérance fait vivre.

Merci pour votre bulletin dont la qualité surpasse beaucoup d'autres. Je m'y plonge avec plaisir.

En attendant le bonheur de vous revoir avec les anciens connus de moi, croyez à mon amical souvenir ».

* ***GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, général*** **:** *(07.02.2021)*

NDLR : S'adresse au président.

« Merci mon cher Paul pour tes vœux amicaux. Que 2021 soit faste pour toi et les tiens, riche en bonheurs, d'amitié et familiaux. Les rangs se creusent parmi les anciens, mais l'amitié demeure, avec la fidélité aux souvenirs communs au service de notre armée et de la France.

La relève est de qualité. Mes fils et mes filleuls en témoignent.

Bien amicalement ».

* ***JEAN Francis, adjudant-chef*** **:**

Nous envoie une photo.

A/C Vanet chef de musique –Lt Henry – Cne Duclos
MDL/C Reiss 2ème esc.- Adjt Rousseau et Adjt Jean 2ème escadron.

* ***<u>LALLEMENT Jean-Michel, adjudant-chef</u> :***

<u>NDLR</u> : S'adresse au trésorier.

« Cher ami et ancien, veuillez trouver ci-joint le règlement de ma cotisation pour 2021 ; ennuis pulmonaires à Bitche. J'essaie de récupérer dans tous les sens du mot après malheureusement le décès de mon frère à Floing ; mais ce n'est pas ça !

Amitiés aux anciens ».

* ***<u>LENOGUE Paul, lieutenant-colonel</u> :*** *(28.02.2021)*

<u>NDLR</u> : S'adresse au trésorier.

« Cher camarade, Ci-joint le règlement de ma cotisation pour 2021. Je viens de le dire à mon camarade Paul Lemaire avec qui j'ai eu un long entretien téléphonique ; je lui ai dit que j'étais en retard, il m'a répondu : '' c'est bon pour cette fois, tu ne seras pas puni !!! Plaisanterie !

Merci à vous et à Gillet pour le travail fourni. Transmettez mon amical souvenir à René Petitdan.

Bien amicalement ».

* ***<u>POLLETJean-Michel, maréchal des logis</u> :***

<u>NDLR</u> : S'adresse au trésorier.

« Bonjour, veuillez trouver ma cotisation pour 2021. En espérant que l'avenir s'éclaircisse et que…. puissent reprendre nos activités.

Bien à vous ».

* ***<u>SAILLY Jacques, adjudant-chef</u> :*** *(17.03.2021)*

<u>NDLR</u> : S'adresse au trésorier.

« Cher Claude,

Félicitations pour ton élection comme 1er adjoint à la mairie de Wadelincourt et une pensée profonde pour nos défunts de l'année 2020 à ce jour ».

En haut à gauche C.E. Lemaire - En bas à droite A/C Sailly.

5.6 - Nostalgie :

56.1 - Récit du lieutenant-général Michel Maisonneuve :

NDLR : S'adresse au secrétaire :

« J'espère que vous allez bien. Je viens de recevoir le numéro 65 de notre revue Info12. Je vous félicite encore une fois pour la qualité de ce bulletin qui nous garde liés par notre affection aux Régiments (dans mon cas, les deux Douzièmes) que nous avons servis pour la patrie. Merci aussi pour le bel hommage que vous m'avez fait pour le prix Vimy.

De mon côté, la pandémie nous garde au foyer, et je m'occupe à ressasser de vieux souvenirs, dont ceux de mon service en France. J'ai pensé que vous seriez peut-être intéressé par une première partie que j'ai mise en pièce jointe. Je n'ai que de bons souvenirs de mes deux années en douce France et il me fait plaisir de repenser à ces événements.

De la part mon épouse et moi-même, je vous souhaite bonne santé à vous et les vôtres, et au plaisir de vous revoir bientôt.

Bien amicalement ».

Un canadien en service au 12ème Régiment de Chasseurs
France, 1978 - 1980 (Partie 1)
par le lieutenant-général (ret) J. O. Michel Maisonneuve

« Je suis arrivé au 12ème Régiment blindé du Canada (12ème RBC) à la base de Valcartier juste au nord de la ville de Québec comme jeune lieutenant en octobre 1976. J'avais à ce moment-là, terminé mes études au Collège militaire royal du Canada en mai, puis j'avais suivi mon cours de chef de troupe (peloton) blindée à la base de Gagetown, Nouveau Brunswick en mai-août suivi du cours de reconnaissance blindée.

J'ai été un peu surpris en arrivant à Valcartier que mon Régiment était jumelé avec un Régiment français, le 12ème Régiment de Chasseurs (12ème R.Ch). Cette affiliation était concrétisée par un échange de jeunes officiers : un français servait au Canada, et un officier du 12ème RBC servait en France, à Sedan dans les Ardennes. De plus, il y avait chaque année, une visite d'une délégation régimentaire de France au Canada et du Canada en France. L'échange avait créé des liens très étroits entre les deux Douzièmes. L'officier français à Valcartier était un super bonhomme, le capitaine Bruno de la Tousche. Le Canadien servant en France était le capitaine Mike Boire, aussi excellent officier.

Après un an au Régiment, j'ai appris que mon nom était sur la liste de ceux qui pourraient peut-être remplacer Mike à l'été 1978.

Lorsque j'ai finalement appris que cette mutation était la mienne, j'ai immédiatement commandé ma voiture de rêve, une BMW 320i d'un concessionnaire de Québec dont je prendrais livraison à l'usine de Munich.

J'ai pris l'avion des Forces canadiennes (un Boeing 707 faisait la navette de Trenton en Ontario à la base canadienne de Lahr dans la forêt noire allemande tous les jours) et ensuite le train jusqu'à Sedan. L'annonce dans le train qui répétait « Sedan, Sedan, deux minutes d'arrêt » aurait du être pour moi « Sedan, Sedan, deux ans d'arrêt ! ». Quel accueil ! La fanfare du Régiment m'attendait à la gare, avec le Colonel Nanquette, la majorité des officiers, et bien sûr, Mike. C'est là que j'ai rencontré Dominique Trinquand, le lieutenant avec qui j'allais être jumelé pendant mes premiers jours au Régiment. Il m'invita chez lui pour un '' pot '' avec tous les officiers présents ce qui a bien débuté mon service à Sedan.

J'avais une valise avec mes effets personnels, mais aucun attirail de combat, sac de couchage, etc… Ceci devait arriver dans les semaines à venir… le bagage non-accompagné. Nous habitions dans une tour d'appartements dans les hauteurs de Sedan, pas loin du quartier Asfeld, appelée Résidence Sainte-Claire. L'isolation des murs était assez minime, et si on avait la mauvaise habitude de prendre un bain trop tard le soir, on entendait les résidents taper sur les tuyaux ! Dominique et les officiers avaient rempli le frigo de nourriture.

Cne de La Tousche – Lt Maisonneuve

J'ai été placé dans l'escadron commandé par Bruno de la Tousche qui était revenu du Canada à l'été 1977, le 4ème escadron, qui s'occupait de l'intégration des appelés dans l'armée française. L'escadron était cantonné au quartier Asfeld, donc je pouvais aller travailler à pied. Les appelés arrivaient directement de la vie civile, et recevaient leur entraînement de base au Régiment dans ce que l'on appelait des pelotons FETTA : Je crois '' Formation élémentaire toutes armes ''. Dominique commandait un de ces pelotons et je fus mis en doublure avec lui pour le premier mois. Dominique était un superbe jeune lieutenant : un excellent leader, en grande forme physique, un Saint-Cyrien avec une belle moustache qui parlait couramment l'anglais.

Dominique amenait le peloton courir (faire un '' footing '') tous les matins. Étant dans les hauteurs de Sedan, il y avait toujours une/des côtes à remonter, et je n'ai jamais été bon coureur. J'en ai sué ; Dominique courait comme un lévrier et ne semblait jamais se fatiguer. Seule ma fierté canadienne m'empêchait d'arrêter… mais j'ai souvent eu des hauts-le-cœurs à la fin de nos courses.

À un moment, Dominique a décidé de déployer le peloton '' sur le terrain '' dans les environs de Sedan pour une nuit. Mon équipement perso n'étant pas arrivé, j'ai perçu un sac de couchage français comme celui des appelés ; mauvaise décision. J'ai gelé toute la nuit, alors que Dominique utilisait son propre sac civil. Dominique et moi échangions souvent et un jour alors que nous étions accotés sur un arbre, on jasait et un moustique m'a piqué. Il m'a demandé comment on appelait cet insecte. J'ai répondu '' maringouin '' ce qui l'a beaucoup fait rire. De mon côté je lui ai demandé comment il les appelait et il a répondu moustique. On a bien rit de ces échanges.

Mon accent canadien devait être très prononcé car je débarquais. J'ai du un jour parler au peloton des bénéfices de l'ordre serré ; vous en conviendrez, le sujet est incongru... Le peloton était formé en trois rangs, de jeunes hommes arrivés de chez eux il y a à peine quelques jours pour faire leur service militaire de 12 mois. Le premier mois, ils se faisaient couper les cheveux, apprenaient la base du service militaire, ordre serré, salut, histoire régimentaire, les grades, etc, etc… Alors je devais parler à notre peloton des bienfaits de l'ordre serré… sujet déjà assez difficile à expliquer, surtout avec un accent bien canadien. Je me souviens très bien que plusieurs

jeunes hommes se regardaient entre eux sans avoir compris une seule parole de ce que j'avais expliqué.

Au fil du temps, j'ai du apprendre une troisième langue, le '' Français de France '' comme on l'appelle au Canada pour être en mesure de communiquer avec mes collègues et mes hommes.

À suivre…

56.2 - Photos :

Lt-col Noiret – Lt Drion – Aspirant Dupleix

Colonel de Sury d'Aspremont

Le 2ème escadron commémore les combats de Malmy – mai 1940.
Capitaine Jayet – colonel de Soos.

Sedan Place Nassau 15.12.1962 – le 2ème R.S. ex 1er Marocain.

Lt-col Calvel et Cne Mestriot.

Lt-col Baud et Cne Perrodon – Répétons Eugénie Mailly 1980

Asp. Acquaviva - Lt Riou canadien porte fanion
Cne Duclos - Col Baud Pyrénées 1980

Cadres de l'escadron Lemaire manœuvres 1983
Mdl Parmentier – A/C Sailly – Adjt Deramaudt - Chef Da Silva – Asp. Bouvarel – Mdl ? ?

Mme Baud - Cne Duclos – M. le maire de Semeac et à droite en civil le col Baud
En arrière plan Lt Riou (canadien) et derrière Mme Baud A/C Istace

Monument aux Morts de Vrecourt. C.E. Lemaire avec M. le maire de Vrecourt – Langres

Mise en place du PC

5.7 - Humour :

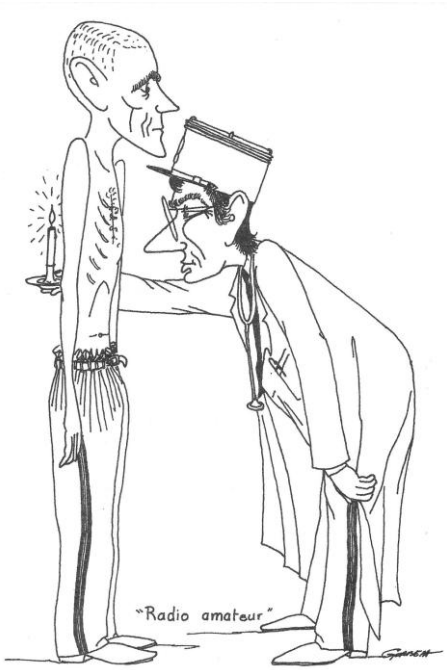

Lt-col Morio – Lt-col Baud

5.8 - Annonces :

<u>NDLR</u> : Nous rappelons que la rubrique '' 7 – Annonces '' a pour but de donner aux anciens et ami(e)s du 12, la possibilité de faire une annonce quelle qu'elle soit : parution de livre, recherche ou offre location pour vacances ….

& & &

*** <u>AUBRY Richard, lieutenant-colonel</u> :** *(18.03.2021)*

« À l'occasion du 150ème anniversaire de mon régiment, le 12ème Régiment blindé du Canada, le 24 mars prochain, j'ai le grand plaisir de vous annoncer officiellement la parution de mon huitième roman intitulé « *Imbroglio à Akwesasne!* ».

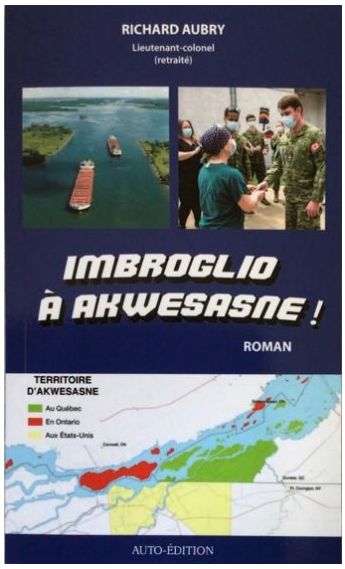

L'aventure continue pour les Douzièmes aussi bien dans les CHSLD de Montréal et de Laval lors de l'OPÉRATION LASER 20-01 d'avril à juin 2020 que pour contrer une malheureuse intervention américaine le long de notre frontière commune en vue d'influencer les élections présidentielles de novembre 2020.

Le roman qui contient 208 pages et plusieurs cartes couleurs est publié en format de poche et est présentement en vente chez

BouquinBec au prix de $15.00 (plus les taxes et frais postaux). Pour le consulter et/ou le commander, visitez le site : https://boutique.bouquinbec.ca/imbroglio-a-akwesasne.html

Je m'engage à verser $1.00 à l'Association du 12ème RBC pour chaque copie vendue de ce nouveau roman.

Tous mes livres peuvent être consultés ou achetés sur le site suivant : https://Inkd.in/ggFHxtf

ADSUM et bonne lecture ».

NDLR :

« Mon colonel,
Je viens vous donner mes impressions sur votre dernier roman !
Comme d'habitude dès que j'ai posé les yeux sur '' Imbroglio à Akwesasne ! '' et après avoir commencé la première page, difficile de m'arrêter ! L'histoire est passionnante et très bien ficelée ! Je mourais d'envie de savoir où tout cela allait mener.
Au fil des pages, je me suis même mis à imaginer ce qui pouvait arriver quelques pages plus loin ou à vouloir percer le fameux dénouement qui nous tient jusqu'à sa révélation !
Un très chouette roman lu pratiquement du début à la fin. Parfois déçu de voir que mon imagination n'égale pas celle de l'auteur dont le don pour l'écriture est incontestable ! Vous méritez que le monde du livre vous ouvre grand ses portes, que votre nom circule… Je n'avais encore jamais lu d'auteur qui sache aussi bien que vous, rendre des émotions, marquer les personnages, les décrire peu à peu, nous laisser pénétrer leur esprit. Un régal du début à la fin. Vous avez du talent. Ce qui n'est pas donné à tous.
Merci pour ce bon moment passé. Je vous souhaite le meilleur pour ce livre et pour la suite de votre vie d'écrivain ».
Le secrétaire : Gillet Philippe.

**** DISTANTE Raphaël, brigadier-chef :*** *(31.05.2021*

Nous fait ci-après le résumé sur la parution de son dernier livre, dont un chapitre est axé sur le 12ème Régiment de Chasseurs :

'' Entre le 10 mai et le 12 juin 1940, les soldats français de la 2ème et 5ème division légère de cavalerie et les soldats britanniques de la 51ème Highland Division, combattront face aux unités blindées et de l'infanterie allemande.

Des Ardennes à la Somme et de la Somme à la Seine-Maritime, ces soldats seront sans relâche au plus près du front. Les combats furent très meurtriers et ce n'est que la reddition du 12 juin 1940 à Saint-Valery-en-Caux qui abrègera leur souffrance.
Des récits de soldats et des rapports d'officiers sont accompagnés par 164 documents et photographies afin de mieux comprendre ce qu'ils ont enduré durant cette période.
Au cours de ces deux mois de combat, plus de 100 000 morts ont été recensés lors de la bataille de la France.
Les départements des Ardennes, de la Somme et de la Seine-Maritime portent les stigmates de cette bataille à travers les cimetières militaires. Ces héros de la seconde guerre mondiale, on ne doit pas les oublier, on leur doit une Europe en paix ''.
Le livre est disponible depuis le 12 juin 2021 au prix de 27, 90 € chez Amazon.

& & &

Prochaine réunion de bureau le 12 décembre 2021 à 11 h 00 Restaurant Le Saint-Michel à Sedan.